



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Conseil national des politiques de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Document de travail du CNLE

Trajectoires de pauvreté : profils, déterminants et conséquences

*Approche française et perspectives
européennes*

Rapport de recherche

Pierre Blavier (CNRS, Clersé UMR 8019) – Novembre 2024

Parrainage du cnle

Avant-propos Nicolas Duvoux Président du CNLE

Le sociologue Pierre Blavier (CNRS – DREES) publie dans ce rapport de recherche¹, un travail d'une grande importance pour l'analyse de la pauvreté. Il distingue :

- D'une part la pauvreté transitoire (ou conjoncturelle) qui se marque par un bref passage dans la pauvreté ;
- D'autre part la pauvreté chronique (ou persistante) qui se traduit par une pauvreté plus durable et forcément plus profonde.

Pierre Blavier établit qu'un tiers des Français connaît au moins un épisode de pauvreté au cours de ces neuf années de suivi. Parmi ceux-ci, les deux tiers connaissent une pauvreté transitoire. Son travail apporte une nouvelle pierre à l'édifice et contribue à conforter l'existence d'un halo de pauvreté qu'un ensemble d'études a déjà bien mis en évidence. On citera surtout les budgets de références pour vivre décemment du conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), la mesure de la pauvreté en niveau de vie arbitrable définie par Michèle Lelièvre et Nathan Rémila ou encore l'identification récente, par Eléonore Richard, d'un seuil de revenu qui occasionne une chute du bien-être à 80% du niveau de vie médian (mesures statistiques auxquelles il faudrait ajouter des rapports associatifs ou d'organisations internationales). Mais par ailleurs, les résultats de l'étude révèlent aussi que parmi la population qui a été confrontée à une situation de pauvreté, le tiers restant est affecté par un désavantage social sévère, c'est à dire une pauvreté persistante. Ce qui ne peut que nous interroger.

Ainsi, environ un tiers de la population serait confrontée à des situations de pauvreté sévère ou à des existences précaires. Les pouvoirs publics doivent entendre ce message. Prendre en compte les situations sociales précaires de la frange de la population aux ressources modestes localisées dans le halo de pauvreté ne doit pas les détourner d'accorder la priorité en termes d'action publique à la population, certes moins nombreuse, mais la plus durablement et profondément touchée par la pauvreté. Toutefois, il n'en reste pas moins que la cohésion sociale peut être mise en péril si l'on en croit les ordres de grandeur de difficulté sociale entendue au sens large et ce point de préoccupation est suffisamment étayé pour être relevé et souligné avec force.

Par ailleurs, l'auteur identifie la perte d'emploi comme le déterminant premier de l'entrée dans la pauvreté monétaire. Au regard de la dégradation du contexte économique, le présent document invite à anticiper par une protection sociale et monétaire soutenue mais aussi par des politiques de formation ciblées et intensifiées les populations frappées par les licenciements individuels et collectifs et qui sont à risque de pauvreté. La dégradation du climat économique ajoute une seconde difficulté à celle, déjà identifiée, les limites d'une stratégie tournée vers un plein emploi qui finalement ne parvient pas à faire refluer la pauvreté, voire qui occasionne un décrochage entre les pauvretés monétaire et en conditions de vie toujours très élevées (selon les indicateurs officiels) et le chômage qui a fortement baissé. Le CNLE, en particulier son comité scientifique, aura l'occasion, au cours des prochaines semaines, d'évoquer cette question en

¹ Ce rapport d'études avait été commandité et financé par l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), avant qu'il ne fusionne avec le CNLE. Il a bénéficié en partie des échanges des experts et de la statistique publique participants au comité de suivi de cette étude.

profondeur. Pour l'heure, il alerte sur une vague de pauvreté qui suivra inéluctablement la vague de destruction d'emplois qui s'est ouverte. Il invite à une action en prévention sur les conséquences de ces formes de déliaison dont l'histoire sociale de notre pays montre malheureusement la gravité individuelle et collective, ainsi que les risques de durabilité et d'inertie pour beaucoup d'entre-nous.

**Trajectoires de pauvreté : profils, déterminants et conséquences.
Approche française et perspectives européennes**
Rapport de recherche²
Pierre Blavier (CNRS, Clersé UMR 8019) – Novembre 2024

² Ce travail a fait l'objet d'une convention de recherche avec l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES, Paris, N. Duvoux, M. Lelièvre), et s'est nourri de discussions aux séminaires de l'ONPES, de sociologie économique du travail et de l'emploi (SETE, Lille, H. Petit, F. Poulard), de l'axe socio-fiscal du Laboratoire interdisciplinaire de l'évaluation des politiques publiques (LIEPP, Paris, décembre 2020) et à une session du réseau thématique 8 « Politiques sociales » au congrès de l'Association française de sociologie (AFS, Lille, juillet 2021), dont nous remercions les organisateurs et participants.

En 2019, l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) et le conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) fusionnent. L'ONPES a été transformé en Comité scientifique permanent du CNLE.

Résumé

Ce rapport étudie les trajectoires de pauvreté dans la France des deux premières décennies du XXIème siècle, en s'appuyant sur neuf années de l'enquête Statistiques sur les Revenus et Conditions de Vie (SRCV) de l'INSEE (2004-2019). Cette approche dynamique de la pauvreté pose des difficultés techniques qui sont abordées au fil du rapport, mais permet d'identifier **deux grands types de trajectoires de pauvreté** :

- D'une part la pauvreté transitoire (ou conjoncturelle) qui se marque par un bref passage dans la pauvreté,
- D'autre part la pauvreté chronique qui se traduit par une pauvreté plus durable et potentiellement plus profonde.

Le rapport établit qu'un tiers des Français connaît au moins un épisode de pauvreté au cours de ces neuf années de suivi. Parmi ceux-ci, les deux tiers connaissent une pauvreté transitoire alors que la pauvreté chronique ne compte que pour environ un tiers. Cette répartition à l'échelle de l'individu s'inverse lorsqu'on considère les épisodes de pauvreté, du fait que la pauvreté chronique est répétée.

Ce rapport met en relation ces deux grandes formes de pauvreté avec certains facteurs accompagnant les transitions vers la pauvreté : les évolutions de situation conjugale, le marché de l'emploi et l'état de santé sont les trois grands déterminants qui ont pu être identifiés.

Le rapport jette un éclairage, dans la mesure des variables disponibles dans l'enquête SRCV, sur **les effets de la pauvreté durable sur les conditions de vie, l'accès aux aides sociales (RSA), ou l'état de santé, ainsi qu'une mise en perspective du cas français par rapport à d'autres pays européens** à partir de l'enquête EU-SILC.

Pour synthétiser, le rapport systématise l'étude des trajectoires de pauvreté en l'étendant à cette durée de neuf années, et montre la pertinence de cette perspective dans la compréhension de la pauvreté contemporaine.

Mots-clés

Pauvreté ; précarité ; longitudinal ; panel ; chômage

Sommaire

Introduction générale Changer le regard sur la pauvreté en l'étudiant de manière dynamique ? Enjeux, travaux antérieurs, données.....	9
○ Une convergence vers des résultats stabilisés : étendue de la pauvreté dynamique et déterminants des transitions	12
○ Enjeux persistants et apports du rapport : la question centrale des données et de leur traitement	14
1^{ère} partie Présentation des données : enjeux de l'attrition sélective et des mesures de la pauvreté.....	15
○ Le volet longitudinal de l'enquête SRCV	15
○ La durée de suivi du panel	17
○ Les principaux avantages et limites de l'enquête SRCV	17
○ L'enjeu de l'attrition et son caractère sélectif	18
○ Les indicateurs de pauvreté : approches monétaire ou en conditions de vie.....	22
2^{ème} partie Identifier des trajectoires de pauvreté : formes, durées, évolution	24
○ Décrire les passages par une situation de pauvreté.....	25
○ Attrition sélective et restriction de l'échantillon à l'expérience de la pauvreté	28
○ Identifier des trajectoires de pauvreté	28
○ Deux-tiers de l'échantillon dans une « pauvreté conjoncturelle »	31
○ Un tiers des individus dans une « pauvreté structurelle ».....	32
○ Répartition des pauvretés conjoncturelle et structurelle au sein de la pauvreté en coupe.....	33
3^{ème} partie Facteurs structurels et conjoncturels des trajectoires de pauvreté	35
○ Facteurs structurels de pauvreté : les caractéristiques individuelles.	35
○ Modéliser la pauvreté conjoncturelle : les « événements » qui font entrer dans la pauvreté et leur articulation avec les classes de trajectoires	40
4^{ème} partie Cerner des conséquences de la pauvreté durable ?.....	50
5^{ème} partie Éléments de comparaisons avec les dynamiques de pauvreté au niveau européen.....	53
○ Variabilité européenne du lien entre pauvreté en coupe et longitudinale	54
○ Variabilité européenne de la répartition entre pauvretés transitoires, récurrente, et persistante	56
Conclusion.....	58

Table des figures

Graphique 1 : Évolution de différents indicateurs de pauvreté en France, 2005-2019.....	11
Figure 2 : Structuration du panel	17
Figure 3 : Taux de survie dans le panel SRCV au fil des années	19
Figure 4 : L'attrition individuelle selon différentes caractéristiques	21
Figure 5 : Évolution des taux de pauvreté au fil des années du panel selon l'année initiale.....	22
Figure 6 : La correspondance limitée entre pauvreté en termes de conditions ou de niveaux de vie	23
Figure 7 : Évolution interdécile des ménages au cours des 9 années de panel.....	24
Figure 8 : Évolution de la « fluidité » de la distribution des revenus en France, 2004-2017	25
Figure 9 : Pauvreté monétaire en coupe et en trajectoire	27
Figure 10 : Taux de « pauvreté longitudinale » à 9 ans.....	28
Figure 11a : Pauvreté monétaire en termes de fréquences annuelles ou en trajectoires pour les individus ayant connu au moins un épisode de pauvreté à 60% au cours des 9 années	29
Figure 12 : Tapis de trajectoires de pauvreté monétaire par classes.....	30
Figure 13 : Les classes en termes d'individus et d'épisodes de pauvreté	31
Figure 14 : Distribution des classes parmi la pauvreté en coupe	34
Figure 15 : Déterminants structurels d'appartenance aux classes de trajectoires	37
Figure 16 : Les sorties de la pauvreté selon les classes et différents événements	43
Figure 17 : Les entrées dans la pauvreté selon les classes et différents événements.....	46
Figure 18 : Évolution des situations au début et en fin de trajectoire.....	52
Figure 19 : Taux de pauvreté monétaire en coupe et en longitudinal.....	55
Figure 20 : Répartition entre pauvretés transitoire, récurrente, et persistante.....	56
Figure 21 : Évolution de différentes dimensions de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie parmi les ménages français, 2004-2018	61
Figure 22 : Données numériques de la classification ascendante hiérarchique (CAH) et application du critère du « coude »	62
Figure 23 : Évolution de la fluidité des revenus pour différents pays européens, 2004-2019.....	62

Introduction générale | Changer le regard sur la pauvreté en l'étudiant de manière dynamique ?

Enjeux, travaux antérieurs, données

Pour les recherches sur la pauvreté, le mouvement des « gilets jaunes » de l'automne 2018 est peut-être appelé à faire date, car il a conduit à un constat paradoxal :

- D'un côté, il était manifeste que la question des conditions de vie y occupait une place centrale, perceptible à travers les revendications exprimées (« contre la taxe sur le carburant », « pour plus de justice sociale », etc) comme dans la composition sociologique des participants marquée par l'absence de cadres, un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale, et des niveaux de vie inférieurs à ceux de l'ensemble de la population (Collectif d'enquête, 2019)³.
- D'un autre côté, ceux-ci n'étaient pas pour autant extrêmes, et la majorité n'appartenait pas aux franges les plus pauvres de la société française.

En outre, le taux de pauvreté en France, qu'il soit mesuré de manière monétaire ou en conditions de vie [Graphique 1], a eu tendance à stagner au cours de ces dernières décennies, malgré la crise économique de 2008. Celle-ci s'est plutôt marquée par un accroissement modéré des inégalités telles que mesurées par l'indicateur de Gini, et de l'écart entre taux de pauvreté avec ou sans redistribution [Graphique 1]. Beaucoup de travaux ont déjà souligné cet effet redistributif du système français (Amable, 2019 ; INSEE⁴, 2019).

Le pouvoir d'achat n'a pas non plus décliné, même s'il n'augmente plus et qu'il tend à devenir plus inégalitaire (Blasco, Picard, 2019). Tous ces éléments rendent peu réaliste l'explication de cette mobilisation en termes de déclin global du niveau de vie, du moins à partir des données et indicateurs dont on dispose traditionnellement grâce au système des grandes enquêtes de la statistique publique (INSEE, DREES⁵).

En revanche, en enquêtant directement sur les ronds-points, il était frappant que beaucoup de gilets jaunes semblaient être ou avoir été affectés par des « accidents » ou des « parcours » de vie qui les confrontent, de manière plus ou moins passagère, plus ou moins durable, à des difficultés économiques. C'est sans doute en partie pour cette raison qu'il était difficile de décrire et de qualifier précisément les milieux sociaux mobilisés, dont les niveaux de vie apparaissent modestes, marqués par des effets de cycles de vie et de trajectoires familiales (ruptures conjugales) ou professionnelles (expérience du chômage, du temps partiel, de contrats temporaires), mais sans pour autant être pauvres à proprement parler.

Cette perplexité pour cerner les conditions de vie difficiles de certaines franges de la société française est heuristique parce qu'elle contraste avec la sociologie de la pauvreté inspirée depuis la fin des années 1980 par des travaux comme ceux de Robert Castel (1995, 2003) ou de Serge

³ L'enquête collective par questionnaire *in situ* (N=1400, environ 80 enquêteurs à l'échelle nationale) était peu orientée sur les conditions de vie, mais estime des ordres de grandeur pour le revenu disponible médian mensuel de 2000 euros (contre 2519€ pour la France métropolitaine, source : INSEE 2016) et de 17% pour le taux de chômage (contre environ 9% en France métropolitaine). Voir Collectif d'enquête [dont auteur], « Compte-rendu d'une enquête collective par questionnaires sur les gilets jaunes », *Revue française de science politique*, 2019.

⁴ INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

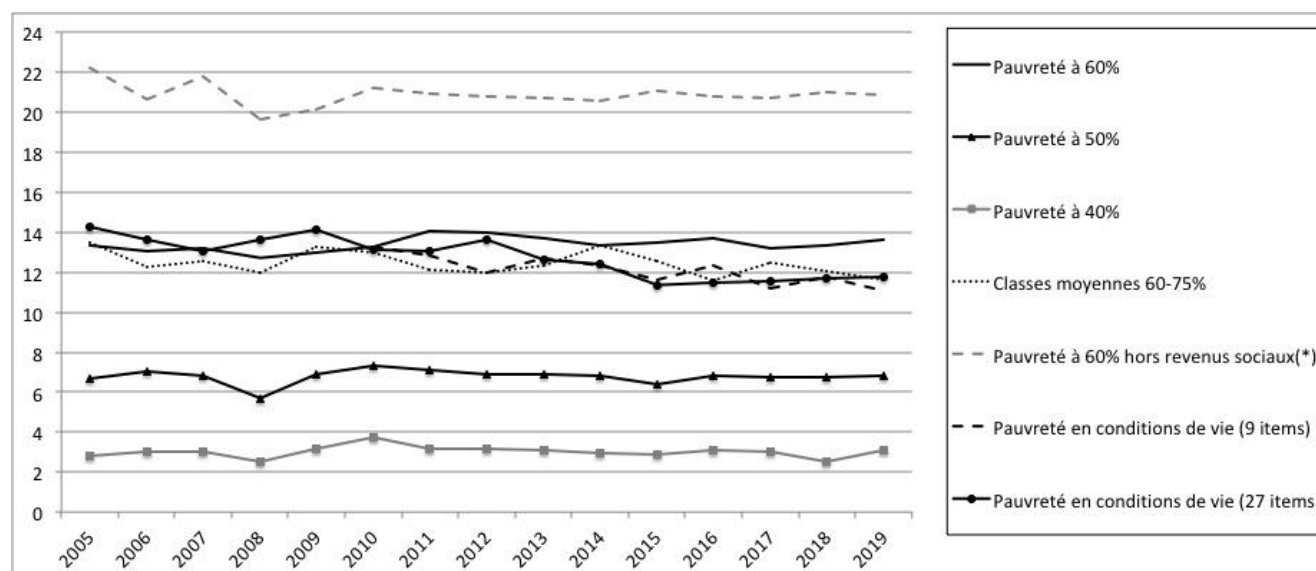
⁵ DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Paugam (1991) mettant en avant respectivement la désaffiliation et la disqualification sociale. Ceux-ci s'attachèrent à étudier la « nouvelle pauvreté » : le chômage de masse et la précarisation plus générale du marché du travail qui s'installent à partir de la crise économique des années 1970 et conduisent à une remise en cause des solidarités et des protections rattachées à l'emploi, ce qui fait émerger de « nouveaux publics » aux guichets d'assistance et mène à la création du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) en 1988 et au développement croissant de politiques d'insertion et d'activation pour contrer la logique de « trappe à pauvreté ». Dans le même temps, le système de retraite jugule la pauvreté des séniors : selon les chiffres établis par l'INSEE à partir de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux en 2015, le taux de pauvreté monétaires à 60% parmi les plus de 65 ans n'est que de 7%, soit environ la moitié du taux national.

Cette transformation a structuré jusqu'à aujourd'hui la représentation sociologique de la pauvreté, en insistant sur l'exclusion, son caractère cumulatif, et la dépendance à l'assistance, dans le prolongement de la définition simmelienne⁶. Cette grille de lecture a correspondu à un tournant historique et reste assurément pertinente pour comprendre une sorte de « noyau dur » de la pauvreté, mais c'est sa capacité à englober l'ensemble de celle-ci qui est aujourd'hui interrogée, à l'instar de différentes contributions contemporaines par rapport auxquelles nous nous situons.

⁶ Simmel explique en effet « Ce n'est qu'à partir du moment où ils sont assistés – ou peut-être dès que leur situation globale aurait dû exiger assistance, bien qu'elle n'ait pas encore été donnée – qu'ils deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté. » (Simmel, 1998, p. 98).

Graphique 1 : Évolution de différents indicateurs de pauvreté en France, 2005-2019



Note : les chiffres diffusés par Eurostat sont logiquement très similaires <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/income-and-living-conditions/data/database>. (*) La pauvreté à 60% sans redistribution est calculé sur les revenus disponibles des ménages « avant prestations sociales sauf allocation de vieillesse ou pension de survie » (cahier de codes SRCV).

La pauvreté en conditions de vie à 9 items est un indicateur d'Eurostat qui désigne les individus confrontés à au moins trois privations parmi les neuf suivantes : 1/ avoir eu des arriérés de paiement de loyer, d'emprunt hypothécaire, de facture (eau/gaz/électricité) dans les 12 derniers mois 2/ pouvoir chauffer son logement 3/ faire face à des dépenses imprévues 4/ pouvoir consommer de la viande ou un repas protéiné tous les deux jours 5/ pouvoir se payer chaque année une semaine de vacances hors du logement 6/ posséder un téléviseur couleur 7/ posséder un lave-linge 8/ posséder une voiture personnelle 9/ posséder un téléphone.

Lecture : En 2004 [année de compilation des revenus, c'est-à-dire année d'enquête 2005], 14% des français étaient pauvres dans un sens monétaire, c'est-à-dire que leur revenu disponible était inférieur à 40% (respectivement 50% et 60%) du niveau médian. Les « individus médians 60-75% » sont ceux dont les revenus totaux sont compris entre 0,6 et 0,75 fois la médiane.

Champ : Ensemble des individus.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2005-2019 pour la pauvreté et en conditions de vie ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de 2005 à 2019 pour la pauvreté monétaire aux différents seuils.

Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon (2018) ont récemment invité à élargir le périmètre de la pauvreté, en attirant l'attention sur sa dimension subjective. Après avoir présenté différents indicateurs disponibles et leurs données (baromètre d'opinion de la DREES), ils ont montré qu'en réalité le sentiment de pauvreté dépendait fortement d'un ensemble large de facteurs : éloignement du marché du travail, appartenance de classe, configuration familiale, statut d'occupation du logement, et surtout trajectoires sociales. Serge Paugam (2020) a discuté leur analyse dans un débat publié dans la *Revue française de Sociologie*⁷, en revenant sur l'apport conceptuel de la définition simmelienne, en critiquant les imprécisions de la question subjective et certains traitements statistiques, ainsi que les ambiguïtés de la notion d'« insécurité sociale ».

Toutefois, **les différents auteurs s'accordent sur le fait que la pauvreté gagnerait à être analysée de manière plus longitudinale**, une perspective qui a été plus développée à l'échelle internationale que française et à laquelle nous souhaitons contribuer ici.

Certes, Robert Castel (2003) proposa une conceptualisation de l'insécurité sociale et pointait une large « zone de vulnérabilité » entre intégrés et désaffiliés, tandis que Serge Paugam avait déjà perçu dans sa thèse (en 1986, à Saint Briec) ou dans l'enquête longitudinale auprès des allocataires du RMI (1991, Centre d'étude des revenus et des coûts), le caractère dynamique de la disqualification sociale et l'intérêt de l'analyser en termes de carrières (Duvoux, Paugam, 2008 :

⁷ Celui-ci comprend, outre la réaction de Paugam, une réponse de N. Duvoux et d'A. Papuchon, ainsi qu'une contribution de L. Lahieyte.

39-43). Mais les deux auteurs n'avaient pas investigué plus avant cette approche, faute notamment d'exploiter des données de panel.

Cette perspective a néanmoins déjà fait l'objet de contributions quantitatives⁸, en particulier à l'échelle internationale. Pour celle-ci, les premières études de trajectoires de pauvreté, c'est-à-dire proposant une appréhension dynamique de la pauvreté (considérer un ménage sur plusieurs périodes), remontent aux années 1980 avec la création de grands panels nationaux (PSID aux Etats-Unis, GSOEP en Allemagne, BHPS en Grande-Bretagne, ...), puis européens (EHP à partir de 1994, puis EU-SILC à partir de 2004), et les travaux fondateurs de Bane & Ellwood (1986) pour le cas de la Grande-Bretagne.

Plusieurs revues de la littérature actualisées (Vaalavuo, 2015 ; Smith, Middleton, 2007 ; Pollak, Gazier, 2009) existent jusqu'à des travaux plus récents, portant sur certains pays en particulier et notamment ceux touchés par la crise de 2008 tels que la Grèce (Giannitsis, Zografakis, 2015), l'Espagne (Blavier, 2017), l'Irlande (Savage et al., 2019 ; Savage, 2016), ou bien adoptant une perspective comparative entre pays européens (Vandecasteele, 2009 ; Andriopoulou, Tsakloglou, 2016).

La France est restée en partie exclue de ces travaux, même si on dispose de quelques contributions à ce sujet (Labarthe, Lelièvre, 2014 ; Lollivier, Verger, 2005 ; Godefroy, Missègue, 2012 ; Fall et al., 2010 ; Accardo, Albouy, 2020), essentiellement le fait de statisticiens de l'INSEE ou de la DREES qui ont exploité certaines vagues de l'enquête de l'INSEE Statistiques sur les Revenus et Conditions de Vie (dorénavant SRCV, voir présentation *infra*) à des horizons de suivi sur huit années.

Enfin, des travaux récents (Plault, 2019 ; Olm, 2021) et toujours en cours mobilisent les données de recensement (échantillon démographique permanent, EDP).

Une convergence vers des résultats stabilisés : étendue de la pauvreté dynamique et déterminants des transitions

Tous ces travaux montrent que, **considérée de manière longitudinale, la pauvreté se trouve décuplée par rapport à sa mesure en coupe**. Ainsi Godefroy et al. (2012) établissent que « sur cinq années, un tiers de la population [française] a été confrontée à la pauvreté », soit un taux plus élevé qu'en coupe (autour de 14% au cours des deux dernières décennies).

Un deuxième ensemble de résultats concerne **les facteurs d'entrées et de sorties dans la pauvreté** qui, outre ceux classiques déjà identifiés en coupe (statut du logement, diplôme, posséder ou non une épargne, immigration, lieu de résidence, ...), **peuvent être regroupés en trois grands axes** :

- D'une part il s'agit de **la composition familiale des ménages**, que ce soit par agrandissement (naissance, retour au foyer d'un enfant ou d'un parent, mise en couple) ou rétrécissement du ménage (séparation, décès).
- D'autre part, tous **les déterminants de l'évolution des revenus du ménage** jouent bien entendu un rôle : modification de l'« intensité laborieuse » du ménage (départ en retraite,

⁸ En France, l'étude plus qualitative des trajectoires de pauvreté a également donné lieu à toute une tradition de recherches en sociologie sur laquelle nous passons ici mais qui ne manque pas d'intérêt, voir notamment Le Play (1855), Halbwachs (1922), Chombart de Lauwe (1955), Brégeon (2013), Perrin-Heredia (2010), Le Méner (2016), Auzuret (2017).

chômage d'un ou plusieurs membres), changements de rémunération (fluctuations des revenus par exemple dans le cas des indépendants, maladie longue durée, temps partiel, augmentations ou baisses de salaire, ...), modification du contexte économique (crise économique).

- Enfin, peut survenir un effet dit de « *state dependance* » (Pollak, Gazier, 2009 ; Andriopoulou, Tsakoglou, 2016), c'est-à-dire d'auto-entretien de la pauvreté qui s'allonge du fait même de sa durée : découragement, surendettement progressif (Perrin-Heredia, 2010), dépréciation du capital humain (compétences, liens sociaux permettant de trouver un emploi ou de l'aide, ...), dégradation psycho-somatique de la santé, développement d'addictions voire d'une « culture de la pauvreté ». Ces derniers mécanismes restent assez discutés et ont donné lieu à toute une littérature traduisant les difficultés techniques pour les identifier.

C'est plutôt sur les deux premiers ensembles de déterminants, **la composition du ménage et l'évolution de ses revenus, que s'accorde la littérature**, en discutant de leurs effets respectifs selon les contextes nationaux et institutionnels (système d'État-Providence, notamment selon la typologie classique d'Esping-Andersen à l'échelle européenne⁹), historiques (période de ralentissement économique), et les événements modélisés (entrée *versus* sortie de la pauvreté).

La plupart des travaux soulignent l'importance cruciale de la situation professionnelle et de ses éventuelles modifications, mais considèrent le déclin tendanciel de la taille des ménages comme un paramètre décisif pour la période contemporaine (monoparentalité).

Le diplôme, ou plus exactement son absence, est également identifié comme un facteur classique de moindre incidence de la pauvreté (Verger, 2005 ; Lollivier, Verger, 2005), même ce lien recouvre des mécanismes divers, potentiellement liés à des effets de « variables cachées » (détention d'un patrimoine, ou de plus grandes opportunités de valorisation sur le marché du travail).

En somme, cette revue de littérature, même non exhaustive, montre que ce champ de recherche reste traversé d'enjeux très liés à la question des données longitudinales mobilisées, et plus précisément leur étendue temporelle, les indicateurs de pauvreté disponibles, et leur traitement de l'attrition.

La durée de suivi des ménages, exclusivement mesurée de manière annuelle plutôt que mensuelle, varie en effet beaucoup, de deux (Layte, 2001, sur 1994-1995) à huit années (Labarthe, Lelièvre, 2014, sur 2004-2011). Il est néanmoins frappant que nous n'ayons jusqu'à présent pas encore trouvé d'études considérant des périodes plus longues, alors que d'une part il existe aujourd'hui à l'échelle internationale certains panels qui le permettraient, et que d'autre part certains travaux qualitatifs (Chambart de Lauwe, 1955) ou même théoriques (Modigliani, Ando, 1963) pointent l'existence d'importants effets de « cycle de vie », contrastant des périodes d'épargne (avant la mise en couple par exemple) à d'autres de contraction du niveau de vie (au fur et à mesure de l'arrivée des enfants puis de la séparation des parents)¹⁰.

⁹ Ses travaux (Esping-Andersen, 1990) distinguent classiquement trois types d'Etat-Providence, sur la base de leurs articulations entre famille, pouvoirs publics, et marché : le régime libéral, le régime social-démocrate, et le régime corporatiste (dont fait partie la France). Depuis cette typologie a été complétée par un quatrième type dit méditerranéen ou d'Europe du sud (Ferrera, 1996).

¹⁰ Voir les travaux de Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon sur la base européenne HFCS, « Class and Relative Wealth Accumulation in Five European Countries: Sociological Lessons from the HFCS Dataset (Wave 2014) », *European Journal of Sociology*, 2022, pp.321-362.

Enjeux persistants et apports du rapport : la question centrale des données et de leur traitement

Il s'agit pour nous de tirer parti d'une exploitation plus systématique et plus longue (neuf années) de l'ensemble du panel SRCV avant l'arrivée de la Covid-19 (2004-2019), ainsi que des méthodes et des outils informatiques qui ont connu un fort développement depuis les années 1990, pour proposer un état des lieux empiriquement étayé des trajectoires de pauvreté et des changements de conceptions, voire de politiques publiques que cela pourrait entraîner. **Cette durée de neuf années n'a, à notre connaissance, jamais été exploitée, a fortiori de manière systématique depuis 2004.**

Il existe un enjeu au sujet de la modélisation des trajectoires de pauvreté puisque la littérature mobilise une assez large variété de méthodes : modèles de panel (Fall et al., 2010 ; Missègue et al., 2012 ; Lollivier, Verger, 2005), de durée (Andriopoulou et al., 2016), d'« *event history* » (Steele, Goldstein, Browne, 2004 ; Manzoni, 2012), de classes latentes (Vandecasteele, 2009), ou même de chaînes de Markov.

En l'état, aucune ne semble l'emporter sur les autres, elles ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. **La principale distinction concerne les techniques plus descriptives versus modèles économétriques, bien que cette opposition soit discutable.** Les premières permettent de mieux « voir » les données, ce qui rend les trajectoires plus concrètes mais peut nuire à la montée en généralité, alors que les secondes sont plus inférentielles, testant des hypothèses, mais au prix d'une plus grande prise de distance vis-à-vis des trajectoires observables (modèles abstraits).

Notre objectif sera donc de produire une étude la plus systématique possible de l'état des trajectoires de pauvreté dans la France contemporaine **en mobilisant essentiellement le panel de l'enquête SRCV**, assez peu exploité jusqu'ici : dans quelle mesure la pauvreté est-elle persistante ou passagère ? Peut-on identifier des évolutions à ce sujet sur les dernières décennies ? Quels en sont les déterminants ?

Ce rapport vise donc à analyser différentes formes de pauvreté, leur diffusion, et surtout leur caractère transitoire ou persistant. Pour cela, il faut mieux analyser les dynamiques d'allers et retours vers et depuis la pauvreté, et donc les saisir au travers de trajectoires plutôt que se limiter à un point d'observation dans le temps.

Cette perspective est susceptible de jeter un éclairage original sur une multitude de situations d'entre-deux, avec l'idée que la pauvreté touche finalement au-delà du « noyau dur » auquel elle est le plus souvent ramenée dans le sens commun et dans ses représentations médiatiques, et d'apporter des éléments de clarification sur les franges de la société qu'elle concerne intensément ou plus marginalement.

La première partie consiste à présenter brièvement les données utilisées (SRCV) et à traiter de l'enjeu de l'attrition et de son caractère sélectif. La deuxième vise à décrire des trajectoires de pauvreté, tandis que la troisième portera sur leurs déterminants, à la fois structurels et conjoncturels. Enfin, la quatrième traite des potentiels effets de la pauvreté durable et la cinquième compare la situation française par rapport à d'autres pays européens à l'aide de l'enquête EU-SILC.

1^{ère} partie | Présentation des données : enjeux de l'attrition sélective et des mesures de la pauvreté

Le volet longitudinal de l'enquête SRCV

L'enquête Statistique sur les Ressources et les Conditions de Vie (dorénavant SRCV) de 2004 à 2019 que nous allons utiliser ici constitue l'édition française de l'enquête européenne *European Union-Survey on Income and Living Conditions* (EU-SILC). C'est une enquête annuelle commanditée par Eurostat aux Instituts statistiques nationaux. Elle prend la suite de l'enquête *European Community Household Panel* qui fut passée annuellement de 1994 à 2001 (ECHP, restreinte aux pays d'Europe occidentale). Son versant français est donc réalisé par l'INSEE.

Il s'agit donc de l'enquête de référence (Burrigand, Houdré, Vallet, 2014) de la statistique publique française et européenne sur les conditions de vie, documentées en termes d'auto-évaluation (capacité à se payer des vacances, capacité à faire face aux dépenses d'alimentation et de logement, aux remboursements d'emprunts ou paiements de factures, ou aux dépenses imprévues) en reprenant les indicateurs de précarité utilisés au niveau européen, mais aussi de revenus disponibles dans ses différentes composantes (salaires, allocations chômage, revenus du capital, etc).

Assez généraliste, elle contient en outre des variables sociodémographiques (âge, sexe, région, ...), des variables sur le logement (type de logement, situation, statut d'habitation, ...), sur la situation professionnelle au dernier emploi (revenus, type de contrat, ...), sur la consommation (possession de certains biens tels qu'un ordinateur, une voiture, ...).

Elle dispose enfin de compléments de question par année (modules) portant sur des thématiques particulières « décidées au niveau européen » (Nivière, 2001), par exemple « la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et des désavantages sociaux » (2005, 2011, 2019)¹¹.

➤ La mesure des revenus, pour travailler sur l'évolution de leurs inégalités

L'exploitation de cette base de données permet donc de travailler sur l'évolution des inégalités de revenus (décomposition de Gini, rapports interdéciles) à partir de séries statistiques documentant les conditions de vie en moyenne durée, ainsi que sur leurs déterminants sociaux. Toutefois, les moins de 16 ans ne sont pas enquêtés pour certaines questions (base P), et nous les avons donc pris en compte pour le calcul des échelles d'équivalence (voir *infra*), mais les avons donc exclus de l'analyse des trajectoires individuelles : la pauvreté enfantine nécessiterait sans doute une analyse spécifique. Nous n'avons donc considéré que les individus majeurs lors de la première année d'enquête.

Les montants ne sont disponibles qu'à l'échelle annuelle (plutôt que mensuelle, contrairement aux statuts d'activités qui sont documentés mois par mois via un calendrier rétrospectif), et portent sur l'année précédant la collecte (nommée année de référence). Il existe donc un léger décalage avec la composition du ménage, utilisée notamment pour le calcul du revenu par unité de consommation mais qui n'est renseignée qu'au moment de l'enquête. Nous avons respecté cette convention car en adopté une autre (prendre l'année aval pour les deux valeurs) nous

¹¹ Ou la participation sociale (2006, 2015), l'accès aux services (2016), la santé (2017), les conditions de logement (2007, 2012, 2018), le surendettement et l'exclusion financière (2008), les privations matérielles (2009, 2014), le partage des ressources au sein du ménage (2010), et les aspects subjectifs de la qualité de vie (2013).

conduisait à des résultats très similaires. **Enfin, il faut noter que, de manière importante pour notre étude, l'enquête a connu un changement de mesure des revenus à partir de 2008** : avant cela ils étaient renseignés sur une base auto-déclarative, tandis qu'après ils le sont par un appariement avec les données socio-fiscales. Selon l'unique étude d'impact que nous avons pu consulter (Dauphin, 2009), d'une part, cette modification n'avait *a priori* pas généré de bouleversement majeur, et d'autre part les résultats et ordres de grandeur présentés sont similaires en n'utilisant que les vagues postérieures à 2008 (soit 2009, 2010, et 2011), mais il faudra garder à l'esprit cette modification tout au long de l'interprétation des résultats.

Le revenu disponible comprend l'ensemble des revenus nets déclarés dont dispose chaque ménage (salaire, revenus du capital, allocation chômage, ...), dont il est connu que certains tels que les revenus des indépendants (en particulier les agriculteurs) sont sous-estimés. Il est ensuite pondéré de manière à tenir compte de sa composition par le nombre d'unités de consommation calculé selon l'échelle d'équivalence modifiée de l'OCDE : le premier adulte du ménage compte pour 1, puis chaque membre de moins de 14 ans pour 0,3 et de plus de 14 ans pour 0,5. C'est la plus classiquement utilisée, et en adopter une autre comme par exemple la racine carrée du nombre de personnes vivant dans le ménage conduit à des résultats similaires, même si des travaux récents (Martin, Périvier, 2018) suggèrent que cela peut être au prix d'une surestimation du niveau de vie des foyers monoparentaux.

➤ La prise en compte des effets de seuils dans le calcul des revenus

Enfin, pour se rendre compte concrètement de la pauvreté dont il est question ici, il faut garder à l'esprit qu'en 2019, d'après nos données, des ménages d'une personne seule ou d'un couple avec un enfant de moins de 14 ans sont définis comme pauvres au seuil de 60% s'ils ont respectivement un revenu disponible mensuel net inférieur à 1128€ et 2030€, soit des montants légèrement supérieurs à ceux calculés pour d'autres enquêtes (une cinquantaine d'euros de différence). Ces valeurs baissent à respectivement 940€ et 1691€ si on adopte un seuil de 50%, d'où la nécessaire prise en compte au fil de l'analyse de potentiels « effets de seuils » par le haut ou par le bas. Sur la période 2005-2019, ces montants ont évolué annuellement de 0,2% (2010-2011) à 4% (2008-2009), sauf en 2008 où la mise en place de l'appariement avec les données socio-fiscales a généré une variation de 15% dans la médiane comme la moyenne de l'ensemble des revenus, qui étaient manifestement sous-estimés auparavant lorsqu'ils étaient renseignés de manière déclarative. À titre de comparaison, en 2019 le SMIC net mensuel était de 1204€, soit légèrement supérieur au seuil de pauvreté individuel, et le RSA pour une personne seule sans enfant était de 560€ mensuels, soit inférieur au seuil à 40% de 2019 (752€).

➤ L'échantillonnage de l'enquête

À titre indicatif, la dernière vague en coupe disponible (2019) et réalisée avant la probable rupture de série que constitue la pandémie commencée début 2020, contient N=26484 individus (moins de 16 ans compris), répartis dans N'=11737 ménages. Autrement dit, les effectifs sont assez conséquents. L'échantillon est tiré de manière aléatoire et représentatif après pondération de la population française métropolitaine selon l'âge, le sexe, la composition sociodémographique du ménage, et la région.

Toutefois le cahier de code précise que « par construction, ce sont les individus qui sont suivis en panel et non les ménages » (2016, p. 22) et le coefficient de pondération n'est donc calculé qu'au niveau des individus. Ceux-ci sont interrogés en face à face par passages (parfois répétés) au domicile (certains questionnaires individuels étant néanmoins complétés par téléphone). Mais,

sauf indication contraire, c'est le versant longitudinal que nous mobilisons ici, qui comprend au total 26 371 individus majeurs répartis dans 15 114 ménages pour les cohortes dont les années initiales s'étalent de 2005 à 2011. Cela permet d'étudier des trajectoires de chômage mois par mois (analyse de trajectoires ou économétrie de panel) ou de pauvreté année après année (Savage, 2014).

La durée de suivi du panel

À l'échelle européenne, la durée de suivi est de quatre ans (Burrigand, Lorgnet, 2014), mais la particularité de l'enquête française est de l'avoir étendue à neuf années selon une structure de panel rotatif présentée ci-dessous [Figure 2]. C'est ce qui rend cette source incontournable pour étudier les trajectoires de pauvreté dans un horizon de moyen terme et non plus sur uniquement quelques années, tout en comportant de nombreuses variables socio-démographiques.

Les principaux avantages et limites de l'enquête SRCV

Par rapport à d'autres données longitudinales administratives telles que celles de la Caisse d'allocations familiales (Auzuret, 2017) ou de l'Échantillon démographique permanent (Olm, 2021), les principaux atouts de l'enquête SRCV sont de couvrir l'ensemble des individus (quels que soient leur âge et le type de ménage auquel ils appartiennent), d'avoir un horizon temporel long (neuf années), et enfin surtout de disposer d'un vaste choix de variables sociodémographiques à l'échelle de l'individu (âge, diplôme, situation vis-à-vis de l'emploi, PCS, ...) comme du ménage (indicateurs de conditions de vie, revenus détaillés selon leur origine).

Figure 2 : Structuration du panel

Liste des sous-échantillons présents par année de collecte :

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
11*												
12*	12*											
13*	13*	13*										
14*	14*	14*	14*									
15*	15*	15*	15*	15								
16*	16*	16*	16*	16	16							
17*	17*	17*	17*	17	17	17						
18*	18*	18*	18*	18	18	18	18					
19*	19*	19*	19*	19	19	19	19	19				
	20*	20*	20*	20*	20	20	20	20	20			
		21*	21*	21*	21*	21	21	21	21	21		
			22*	22*	22*	22*	22	22	22	22	22	
				23*	23*	23*	23*	23	23	23	23	23
					24*	24*	24*	24*	24	24	24	24
						25*	25*	25*	25*	25	25	25
							26*	26*	26*	26*	26	26
								27*	27*	27*	27*	27
									28*	28*	28*	28*
										29*	29*	29*
											30*	30*
												31*

11 N° du sous-échantillon
 Entrants
 * Interrogation obligatoire

Questionnaire Réinterrogation

Questionnaire 1^{ère} interrogation

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2016, dictionnaire des codes.

Elle n'en comporte pas moins certaines limites. La première est que son échantillon n'inclut pas les personnes habitant en institution, ce qui exclut de fait certaines tranches de la population particulièrement touchées par la pauvreté (immigrés sans papiers, sans domicile fixe). La seconde

est qu'elle ne dispose pas d'informations géographiques à un niveau fin, alors que le lieu de résidence est un facteur de pauvreté. En outre, du fait de sa couverture européenne et malgré les traductions en langues nationales, ses catégories sont assez standardisées, comme par exemple le codage du diplôme qui fait peu de cas des spécificités des systèmes éducatifs nationaux. En lien avec ses objectifs et attendus initiaux, elle se focalise sur l'exclusion extrême, fournit peu d'indicateurs plus fins, et fait peu de cas des origines sociales (non-renseignées sauf module annuel *ad hoc*). Enfin, ces données posent la question, inévitable, de l'attrition au fil des années de suivi et de son caractère sélectif.

L'enjeu de l'attrition et son caractère sélectif

➤ Traitement de l'attrition à différentes échéances

En premier lieu il existe des individus « à trou », c'est-à-dire ayant au moins une année intermédiaire intercalée entre leurs années extrêmes d'entrée ou de sortie, pendant laquelle ils n'ont pas été suivis et pour lesquelles on ne dispose donc pas d'information. Ce manque ne concerne au plus qu'une seule année d'affilée (au-delà de deux ans de non-réponse à la suite les individus sont exclus du panel), est notifié en tant que tel dans la documentation de l'enquête, et s'explique essentiellement par de la non-réponse (absence du domicile, déménagement, ...). Parmi les individus du panel majeurs lors de la première interrogation, 7% de l'ensemble des connaissent au moins une année de non-interrogation, et 18% de ceux suivis pendant neuf ans.

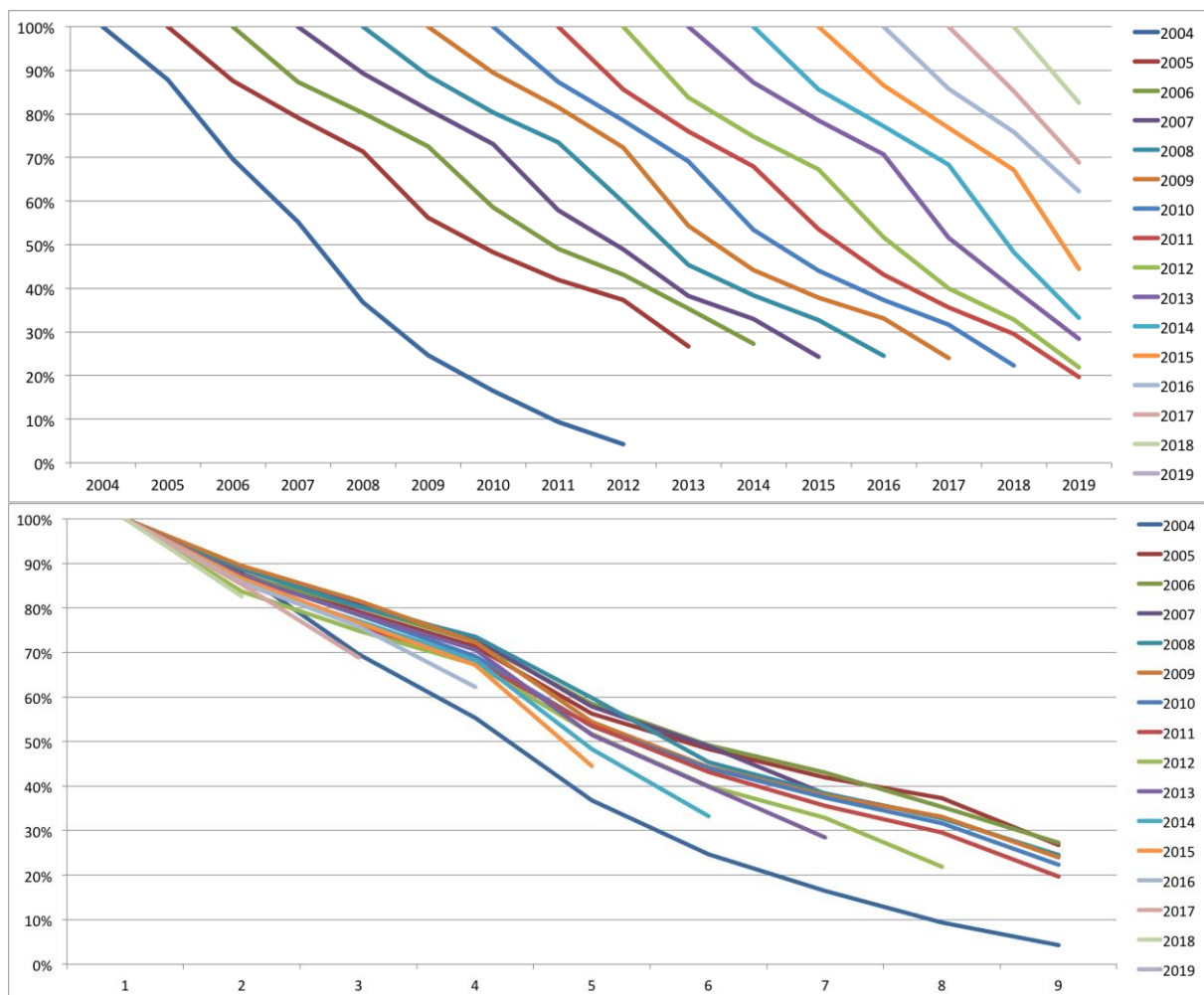
Deuxièmement, **pour toutes les cohortes suivies, à la neuvième année la part d'individus restant est d'environ 30%, soit une attrition de 70% [Figure 3]**, ce qui paraît important mais dans l'ordre des choses pour ce type d'enquête longitudinale. Le second graphique présente les taux de présence au fil des années en fonction de la vague d'enquête. Il permet d'observer que les taux d'attrition sont assez similaires au fil des années d'enquête et relativement réguliers lors des premières années de suivi (autour d'environ 10% par an) puis décroissent légèrement à partir de la sixième année de suivi. Ce constat était déjà visible au travers du parallélisme des courbes dans le premier graphique (les taux d'attrition évoluent de manière parallèle quelque soit l'année initiale). La cohorte 2004 fait cependant figure d'exception avec un taux d'attrition beaucoup plus fort, sans doute en lien avec la mise en place initiale de l'enquête. Nous l'avons donc exclue de nos analyses (elle connaît également des problèmes de pondération et de valeurs manquantes).

On constate également un effet « année de passation » pour 2018, avec de plus forts taux d'attrition pour toutes les cohortes.

Au final, les sept cohortes commencées chaque année entre 2005 et 2010 (soit 2005-2013, 2006-2014, ..., et 2011-2019), 7 750 individus (sur les 26 371 évoqués *supra*) ont donc pu être suivi neuf ans, soit autour de 1100 individus pour chacune. Les taux d'attrition annuels sont assez similaires et réguliers lors des premières années (autour de 10%), puis décroissent légèrement à partir de la sixième année de suivi.

Nous allons montrer que cette attrition est a priori sélective mais que l'INSEE a élaboré une méthode de pondération qui permet de redresser assez largement ces biais.

Figure 3 : Taux de survie dans le panel SRCV au fil des années



Lecture : Parmi les individus entrés dans le panel en 2004, il n'en reste que moins de 10% au bout de 9 années (2012-2004+1=8+1=9).
 Champ : Individus majeurs au début de leur trajectoire.
 Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2004-2012, 2005-2013, ..., 2011-2019.

Dès lors, on peut s'interroger sur la neutralité de l'attrition. Dans quelle mesure l'attrition est sélective, notamment pour les dimensions qui nous intéressent plus particulièrement, comme les conditions de vie ? Une première solution simple, consisterait à ne pas tenir compte de cette attrition et à ne travailler que sur les individus restant à horizon temporel donné comme s'ils étaient représentatifs de l'échantillon de départ avec la pondération en coupe. Cette solution conduirait à des résultats biaisés, d'où l'importance d'investiguer cette sélectivité.

🔄 Le caractère sélectif de l'attrition : problème et solutions

A partir du panel démarrant en 2005, la **Figure 4** présente les distributions de différentes caractéristiques des individus lors de la première année et lorsqu'elles sont estimées avec les individus restant à 4 et 9 ans, selon une pondération standard en coupe, puis avec la pondération longitudinale fournie avec l'enquête.

Ces tris permettent de jauger de la sélectivité de l'attrition, au prisme de quatre groupes de variables : sociodémographiques, de revenus, de composition du ménage, et de statut d'activité. La **Figure 4** montre sans ambiguïté que l'attrition du panel est bien sélective selon toutes les caractéristiques présentées, hormis la variable de genre.

Ainsi les individus plus jeunes, pauvres, célibataires, ou chômeurs lors de la première année d'enquête ont plus de chance de sortir du panel. À l'inverse, les ruraux, les individus en couple, et les occupés ont moins de chance de sortir. Ces biais classiques sont assez intuitifs : les individus les plus jeunes connaissent des changements au début de leur vie active (départ du foyer parental, déménagement) qui rendent leur suivi plus difficile, les individus les moins fortunés sont aussi susceptibles d'avoir des taux de mobilité plus élevés (déménagement lié à la situation de chômage) ou bien refusent plus de répondre à une enquête qui les renvoie à leur condition et à laquelle il n'est donc pas agréable de répondre, etc. Globalement les tendances observées à 4 ans se confirment à 9 années, bien que les écarts ne se renforcent pas nécessairement au fil des années. Par exemple, alors qu'à l'année initiale en coupe l'âge moyen initial estimé est de 46 ans, avec les individus encore présents à 4 ans il est de 44 ans, mais à 9 ans il revient à 46 ans [Figure 4]

↪ La repondération, pour corriger certains biais

La repondération fournie avec l'enquête prend en compte le type de ménage, l'âge, le genre, le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle, et la nationalité. Par conséquent, **les coefficients de repondération obtenus permettent de corriger en partie ces biais**, comme cela semble être le cas pour une variable prise en compte dans leur calcul tel que la composition du ménage. Cela vaut également pour certaines variables pourtant non prises en compte dans le calcul de repondération, telles que le revenu ou le statut d'activité initiaux. En revanche, la repondération ne permet manifestement pas de résoudre tous les biais observés, comme on le voit par exemple pour la part d'individus en couple qui apparaît surestimée même après repondération (estimée à 72% et 74% à respectivement 4 et 9 ans, contre 71% lorsqu'estimé en coupe l'année initiale). Autrement dit, le redressement va pour la plupart des variables dans le bon sens, mais rarement au point de corriger entièrement le biais. De manière un peu étonnante, il arrive dans quelques cas que la repondération à 9 ans conduise à des estimations plus éloignées de la valeur initiale que la pondération en coupe, comme pour la part de femmes ou le revenu. Mais ces écarts indésirables sont difficiles à éviter dans la mesure où la repondération articule un ensemble de variables.

L'enquête ne fournit pas de repondération à l'échelle ménage, puisque le cahier de code précise que « par construction, ce sont les individus qui sont suivis en panel et non les ménages » (2016, p. 22). Toutefois, nous avons essayé de réaliser une repondération à l'échelle ménage de manière à pouvoir réaliser des analyses longitudinales à ce niveau¹², mais cela ne donnait pas de résultat satisfaisant.

¹² En utilisant la méthode dite de la probabilité inversée (Burrigand, Lorgnet, 2014 ; Vandecasteele, Debels, 2007), consistant à prendre l'inverse de la probabilité de rester dans le panel : ainsi plus les ménages ont une probabilité forte de rester, plus leur coefficient de repondération est faible, est inversement.

Figure 4 : L'attrition individuelle selon différentes caractéristiques

Groupes de variables	Variabes	Moyenne en 2005 pondération en coupe	Pour ceux restant pondération en coupe 2005	Pour ceux sortant (attrition) pondération en coupe 2005	Pour ceux restant pondération longitudinale à 4 ans	Pour ceux restant pondération en coupe 2005	Pour ceux sortant (attrition) pondération en coupe 2005	Pour ceux restant pondération longitudinale à 9 ans
			A 4 ans			A 9 ans		
Variables socio-démographiques	Âge moyen	46,3	47,2	44,2	48,2	46,8	46,2	49,7
	Part de femmes	52%	52%	52%	52%	51%	52%	57%
	Ménages ruraux (<2000 hab.)	24%	25%	19%	26%	29%	21%	24%
Variables de revenus	Revenu annuel moyen par unité de consommation en 2005	19417	19878	18236	19694	20140	19124	20845
	Taux de pauvreté à 50%	8%	7%	11%	8%	6%	9%	6%
	Taux de pauvreté à 60%	15%	14%	20%	14%	12%	17%	14%
Variables de composition du ménage	Part de ménages monoparentaux	6%	6%	6%	7%	4%	7%	6%
	Part d'individus en couple	71%	75%	61%	72%	79%	68%	74%
	Part de ménages célibataires	17%	15%	21%	18%	14%	18%	17%
Variables de statut d'activité	Part de chômeurs	7%	6%	10%	6%	6%	7%	5%
	Part d'occupés	52%	54%	46%	51%	58%	50%	50%

Lecture : Parmi les individus entrés dans le panel en 2005 et pondérés par la pondération en coupe de 2005, l'âge moyen en 2005 est de 46,3 ans. S'il est estimé à partir des individus restant à 4 ans, il est de 44 ans, tandis que pour ceux sortis à cette échéance il est de 47,2 ans. En utilisation la repondération, l'estimation est de 48 ans.

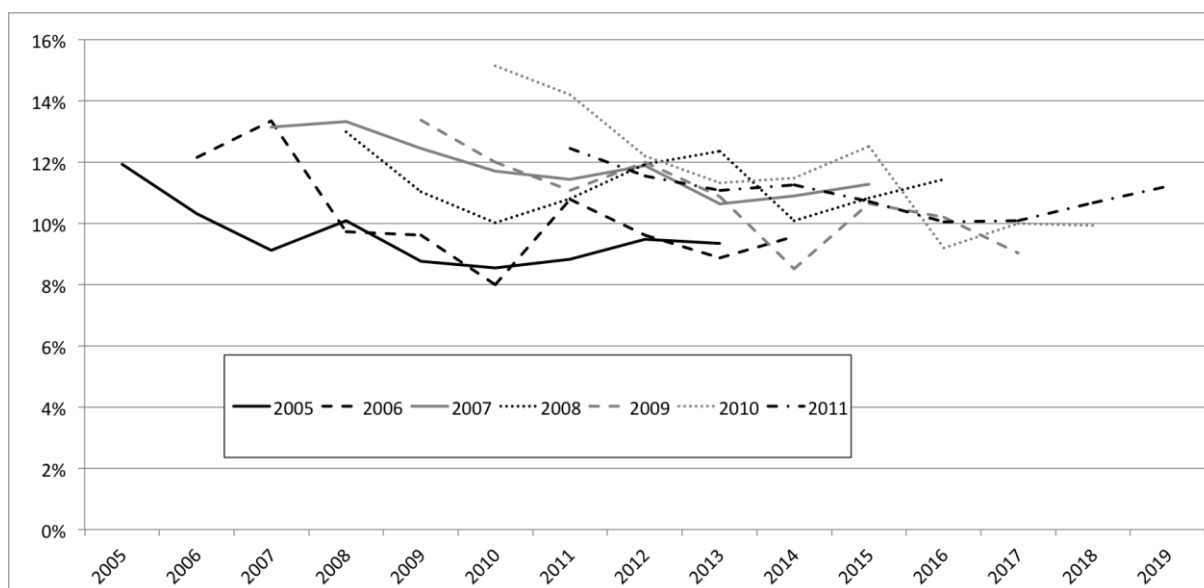
Champ : ensemble des individus majeurs au début de leur trajectoire du panel démarrant en 2005 et allant jusqu'au plus tard 2013 (soit 9 années).

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

➤ L'utilisation uniquement des données de trajectoires complètes de 9 ans

Enfin, il faut noter une dernière caractéristique des données, déterminante pour l'analyse de la pauvreté : dans les données longitudinales cylindrées, c'est-à-dire uniquement les trajectoires complètes de 9 ans, le taux de pauvreté décline au fil des années [Figure 5], alors qu'en coupe ce taux reste constant autour de 14%. Cette baisse varie d'une cohorte à l'autre selon l'année initiale de suivi, comme le montre ici la Figure 5. D'une part, le changement de mesure des revenus entre 2008 et 2009 semble ici avoir une incidence puisqu'elle marque toujours un déclin du taux de pauvreté. D'autre part cela peut s'expliquer par l'attrition sélective, qui ne serait que partiellement compensée par la pondération longitudinale à 9 années. En tout cas il faudra impérativement garder à l'esprit cette distorsion au moment d'interpréter certains résultats, comme nous le verrons.

Figure 5 : Évolution des taux de pauvreté au fil des années du panel selon l'année initiale



Lecture : Parmi les individus entrés dans le panel en 2005, alors que le taux de pauvreté initial est de 12%, il n'est plus que de 9% neuf ans plus tard (2013).

Champ : ensemble des individus du panel cylindré.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années 2005-2013, ..., 2011-2019.

Les indicateurs de pauvreté : approches monétaire ou en conditions de vie

On sait que la pauvreté monétaire est traditionnellement mesurée par rapport au revenu médian (à 50 ou 60%) et que celle en conditions de vie a été opérationnalisée par Eurostat au travers d'un indicateur synthétique s'appuyant sur neuf types de privation : ne pas pouvoir se payer 1) un repas protéiné au moins une fois tous les deux jours, 2) une semaine de vacances à l'extérieur du domicile une fois par an, 3) des dépenses imprévues, 4) une température adéquate dans son logement, 5) un téléphone, 7) une télévision, 8) les frais courants de son domicile (loyer,

électricité, ...), 9) une machine à laver. Un ménage est considéré comme pauvre en conditions de vie s'il manque d'au moins 3 parmi ces 9 items, et très pauvre à partir de 4. Plus récemment, Eurostat a proposé un nouvel indicateur synthétique prenant en compte 27 items, mais il n'est disponible dans SRCV qu'à partir de 2010 et nous ne l'avons donc pas utilisé.

Nous avons choisi de travailler principalement à partir de la pauvreté monétaire définie objectivement comme un revenu disponible par unité de consommation inférieur à un seuil (à 60% ou 50%) par rapport à la médiane. Cet indicateur est évidemment discutable et ne recoupe qu'imparfaitement celui en conditions de vie (Lollivier, Verger, 1998 ; Pan Ké Shon, 2015 ; Labarthe, Lelièvre, 2014 ; Blasco, Gleizes, 2019) : ainsi seulement 38% des précaires en conditions de vie (3 items manquants) sont pauvres en termes monétaires à 60% [Figure 6]. À 4 items, le lien monte à 48%, mais n'atteint que 63% à plus de 4.

Mais ce dernier dépend de l'évolution exogène des prix de certains biens, à la baisse (accès à une voiture, à des vacances, à un ordinateur ou à un téléphone) ou à la hausse (logement), ce qui le rend moins adapté au moment de considérer un horizon de moyen terme (2004-2019).

À ce stade nous avons donc privilégié la dimension monétaire, avec l'idée qu'un certain nombre d'items de l'indicateur en conditions de vie (accès à une voiture, à des vacances, capacité de faire face à des imprévus) ont connu des évolutions « exogènes » liées notamment à la baisse des prix relatifs des biens concernés. Toutefois, il faut noter que le coût du logement n'est donc pris en compte ici qu'au travers des frais courants et non du loyer ou du crédit immobilier, ce qui complique à la fois la comparaison internationale (dans la mesure où les coûts de l'énergie varient par exemple d'un pays à l'autre, en raison de la taxation, de l'approvisionnement, ...) et dans le temps si ce poste budgétaire s'est accru comme cela semble avoir été le cas sur les dernières décennies.

Ces éléments compliquent *a priori* l'interprétation de cet indicateur en conditions de vie sur la période qui nous intéresse (Pan Ké Shon, *ibid.*). Mais nous y reviendrons au moment d'analyser les effets de la pauvreté durable, pour tester l'hypothèse selon laquelle cet indicateur peut décrire une évolution de la situation matérielle des ménages durablement pauvres en termes monétaires.

Figure 6 : La correspondance limitée entre pauvreté en termes de conditions ou de niveaux de vie

	Répartition en termes de niveau de vie selon le nombre de privations		Répartition en termes de nombre de privations selon le niveau de vie		
	Au-dessus du seuil de pauvreté monétaire	Sous le seuil de pauvreté monétaire	Au-dessus du seuil de pauvreté monétaire	Sous le seuil de pauvreté monétaire	Ensemble
Moins de 3 privations	90%	10%	92%	62%	88%
3 privations	62%	38%	5%	20%	7%
4 privations	52%	48%	2%	11%	3%
Plus de 4 privations	37%	63%	1%	7%	2%
Total	86%	14%	100%	100%	100%

Lecture : Parmi les personnes pauvres en conditions de vie à hauteur de 3 privations, 38% sont en situation de pauvreté monétaire et parmi les personnes sous le seuil de pauvreté monétaire, 62% sont pauvres en conditions de vie à hauteur de 3 privations.

Champ : ensemble des ménages. Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet en coupe 2005-2018.

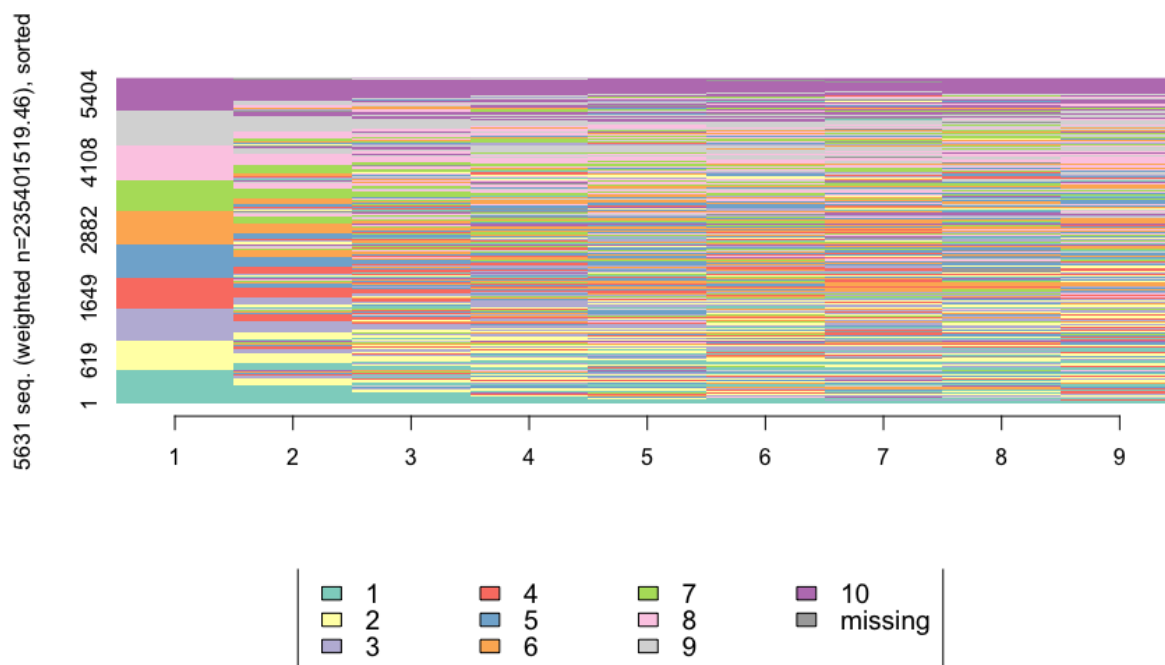
2^{ème} partie | Identifier des trajectoires de pauvreté : formes, durées, évolution

Plusieurs contributions ont montré que les revenus des ménages connaissent d'importantes fluctuations. Celles-ci s'accroissent en période de crise économique, comme l'ont par exemple noté Giannitsis et Zografakis (2015) à partir de données fiscales dans le cas de la Grèce dans la grande récession de 2008. Des travaux internationaux récents comme ceux de Jacob S. Hacker (2019), de Jonathan Morduch et Rachel Schneider (2017), ou encore de Bruce Western *et al.* (2012) ont souligné que de telles variations s'observaient également aux Etats-Unis, qu'elles ne sont donc pas l'apanage de pays pauvres, et que leur ampleur dépend avant tout des politiques sociales et du marché du travail. Dans quelle mesure ces constats valent-ils en France depuis les années 2000, et en particulier pour le bas de la distribution ?

D'un point de vue sociologique, cette question fait plus largement écho aux études de la mobilité sociale et invite à raisonner aussi en termes de volume et d'amplitude des déplacements, mais cette fois en considérant le revenu plutôt que les catégories socioprofessionnelles (Hugrée, 2016 ; Plaut, 2018).

La Figure 7 atteste visuellement que les déciles de revenus sont également marqués par l'instabilité, avec de nombreux changements de déciles au cours des neuf années d'observation.

Figure 7 : Évolution interdécile des ménages au cours des 9 années de panel

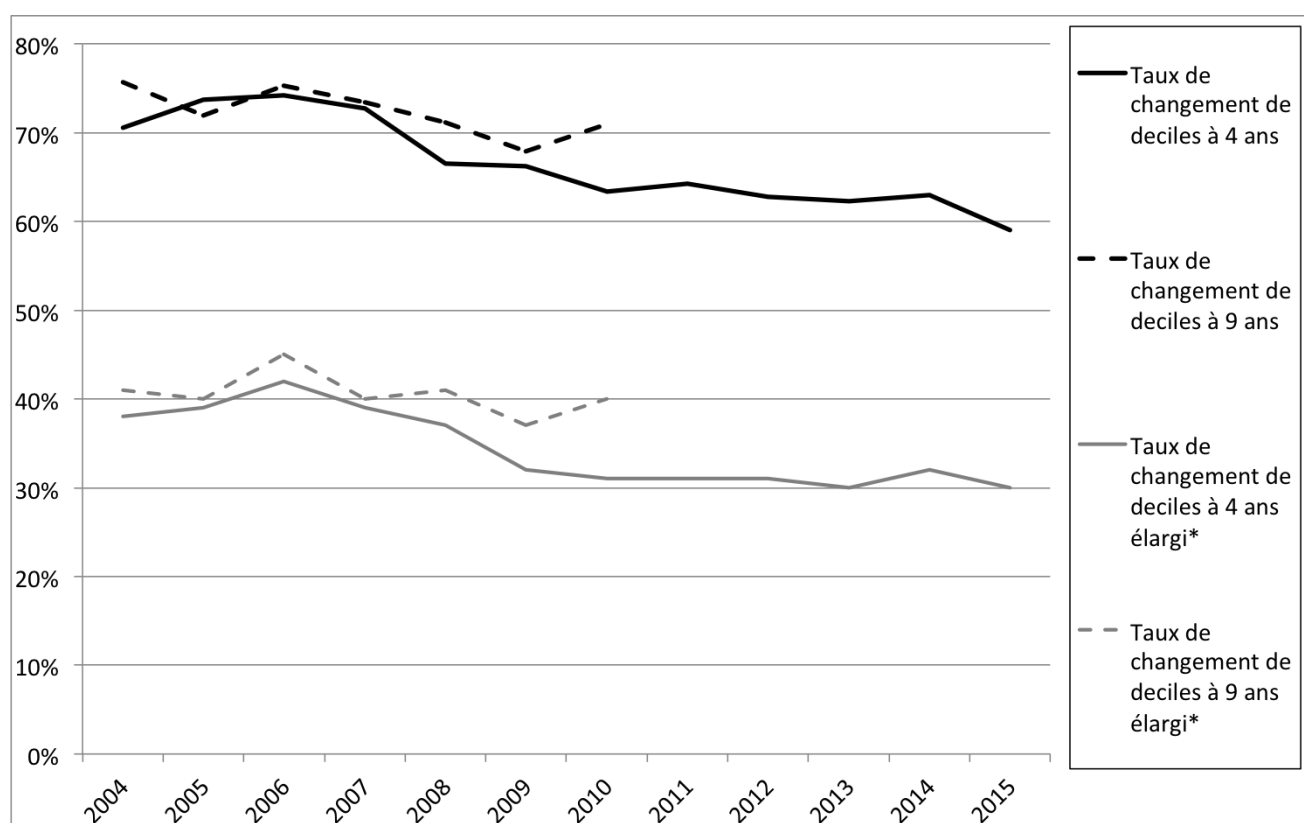


Lecture : chaque « ligne » du « tapis » représente une trajectoire d'un ménage au sein des différents déciles de revenus (pondérés par l'échelle d'équivalence racine carrée, les changements de composition des ménages sont donc pris en compte) numérotés de 1 à 10. Champ : ensemble des individus majeurs au début de leur trajectoire du panel démarrant en 2005 et allant jusqu'au plus tard 2013 (soit 9 années).

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

Quantitativement, il apparaît que plus des deux-tiers des individus changent de décile à l'horizon de 4 ou 9 années [Figure 8]. Leur part décline entre 2007 et 2008, ce qui s'explique peut-être par le changement de mesure des revenus lors de l'année 2008 (appariement avec les fichiers administratifs plutôt qu'auto-déclaration ; Dauphin, 2009). **Ce constat qui agrège cependant de multiples facteurs, est dépendant de la repondération réalisée pour assurer la représentativité du panel, et comprend des « effets de seuil » :** l'appartenance aux déciles est calculée sur une base annuelle en coupe et les limites de ceux-ci fluctuent légèrement d'une année sur l'autre, un individu peut donc être identique d'une année à l'autre mais changer de décile. Il donne néanmoins un aperçu des fluctuations qui touchent manifestement l'ensemble de la distribution des revenus bien que nous allons maintenant nous concentrer sur sa partie inférieure.

Figure 8 : Évolution de la « fluidité » de la distribution des revenus en France, 2004-2017



Lecture : Parmi les individus entrés dans le panel en 2004, 74% ont changé de décile de revenus quatre ou neuf ans plus tard.

Champ : ensemble des individus du panel démarrant en 2005 et allant jusqu'au plus tard 2014 (suivi soit 9 ou 4 années).

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2004-2012, ..., 2011-2019.

Décrire les passages par une situation de pauvreté

↻ Une volatilité des périodes de pauvreté

La Figure 9 qui concerne l'ensemble des individus majeurs au début de leur trajectoire du panel, fait visuellement état de la volatilité des épisodes de pauvreté : la partie supérieure du tapis de trajectoires au fil des neuf années indique **qu'une large part des individus sont touchés par une situation de pauvreté, mais de manière assez intermittente**, en particulier pour les individus qui n'en font pas l'expérience en début de période.

Si la variabilité apparaît un peu moins frappante que dans la Figure 7 qui concerne l'ensemble de la distribution des revenus, c'est parce que la pauvreté ne concerne en réalité qu'une partie

minoritaire des individus sur la période d'observation de neuf années. **D'un point de vue numérique, il est frappant qu'environ un tiers des individus connaissent au moins une année de pauvreté au cours des neuf années.** Ce ratio varie de 29% pour les individus suivis entre 2009 et 2017 à 34% pour 2006-2014, ce qui renvoie à des effets de période et aux effectifs restreints (moins de 2000 individus pour chaque cohorte). Pour autant, aucune tendance claire ne semble se dégager, ce qui rejoint le constat de Larrimore et al. (2020, p. 23) dans le cas des États-Unis à partir de données fiscales. Mais cela donne un ordre de grandeur qui atteste du contraste entre d'un côté la pauvreté en coupe et d'un autre celle mesurée de manière longitudinale.

Certes, cet écart notable entre mesure en coupe ou longitudinale relève pour partie d'un effet mécanique, qui renvoie à la distinction, classique en épidémiologie, entre incidence (nombre de nouveaux cas par unité de temps) et prévalence (nombre de cas à un moment donné) : **la part d'individus connaissant au moins un épisode de pauvreté monétaire au fil des années est logiquement, par construction, plus élevée que celle en coupe, et l'écart entre les deux est d'autant plus élevé que la période d'observation s'accroît.** À cet égard nos chiffres sont cohérents avec ceux obtenus par Labarthe et Lelièvre (2014) sur le panel de 8 années 2004-2011 : à cet horizon, elles trouvent que 27% de l'ensemble des individus connaissent au moins un épisode de pauvreté monétaire (tableau 2, p. 37), soit un peu moins que les 29% que nous trouvons sur la même période mais avec un suivi de neuf années. C'est néanmoins un peu moins que les 36% de personnes touchées par la pauvreté que Godefroy et Missègue (2012) trouvent sur un panel de 5 années 2004-2008, mais cela tient au fait qu'ils considèrent la pauvreté monétaire et/ou en conditions de vie.

Cet ordre de grandeur n'est pas facile à jauger *a priori*, mais il correspond à ceux effectués à l'échelle internationale dans d'autres pays européens, par exemple en Allemagne de l'ouest à partir du *German Socio-Economic Panel* (Biewen, 2002) ou en Grande Bretagne avec le *British Household Panel Survey* (Devicienti, 2002 ; 2011). **D'un côté, la pauvreté reste une expérience minoritaire puisqu'elle ne concerne qu'un tiers des individus. D'un autre, le taux de pauvreté longitudinale d'un tiers représente plus du double de celui en coupe (environ 15%), ce qui indique la diffusion du phénomène bien au-delà d'un simple « noyau dur » de pauvres durables.**

➤ Le « halo de pauvreté »

Cette statistique, établie ici à partir de cet indicateur objectif qu'est le revenu, peut aider à comprendre la diffusion du sentiment subjectif de « peur du déclassement » dans la société française, telle que régulièrement rapportée par les enquêtes du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (Crédoc) et à laquelle Eric Maurin avait consacré son essai *La peur du déclassement* (2009). Dans ce dernier il notait que près d'un français sur deux « pensent qu'ils pourraient un jour devenir SDF » (p. 6) alors qu'en réalité moins de 0,5% de la population vit dans la rue. Saisir la pauvreté de manière longitudinale conduit à mieux comprendre cet écart, sans doute décuplé par le stéréotype extrême du SDF, et suggère qu'il existe en réalité un entre-deux à trouver dans notre compréhension de la diffusion de la pauvreté dans la société française.

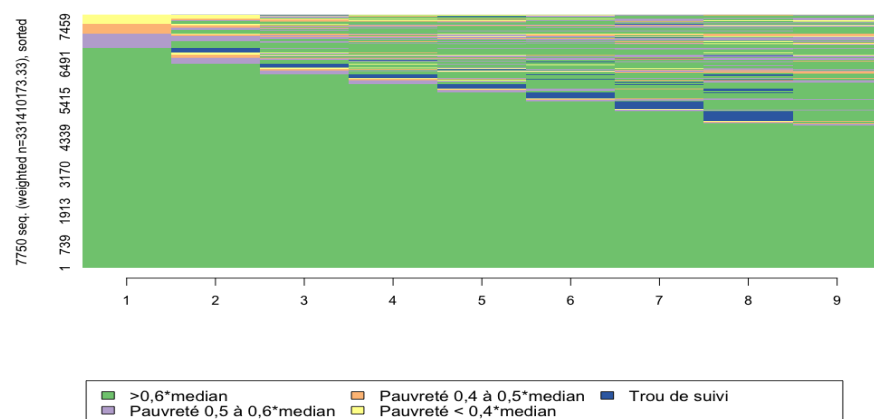
C'est ce constat frappant qui nous amène à recourir à l'expression de « halo de pauvreté », en empruntant la métaphore appliquée au chômage à partir des années 1980 (Cézard, 1986) et officiellement reprise par la statistique publique jusqu'à aujourd'hui (Bessone, Cabannes, Marrakchi, 2016), **pour désigner non seulement les personnes dans une situation de pauvreté à un moment donné mais aussi plus largement celles qui sont touchées à un moment ou à un autre**

du temps. Cette perspective a été récemment réouverte par Michèle Lelièvre dans le cadre des travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), instance transformée en Comité scientifique du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), depuis 2019.

Bien entendu, cette définition est dépendante du nombre d'années considérées, mais elle vise à souligner que la pauvreté concerne objectivement un plus grand nombre de personnes que ce que suggère sa mesure à un instant donné. **Dépasser cette convention de mesure en coupe nous ouvre à une meilleure compréhension du phénomène**, en nuancant les travaux se focalisant uniquement sur la pauvreté durable ou profonde.

C'est ce qui nous conduit maintenant à rechercher des distinctions au sein des personnes ayant connu au moins un épisode de pauvreté. **La visualisation [Figure 9] suggère par exemple l'existence d'un lien entre très bas niveaux de revenus et expérience durable ou répétée de la pauvreté**, qui pourrait correspondre à la pauvreté entendue comme cumul de difficultés (Paugam, 1991), tandis que d'autres individus semblent au contraire connaître la pauvreté de manière beaucoup plus transitoire. C'est donc au dégradé de trajectoires entre les deux que nous allons maintenant nous intéresser en nous concentrant sur les individus qui connaissent au moins un épisode de pauvreté.

Figure 9 : Pauvreté monétaire en coupe et en trajectoire



Lecture : Lors de la première année, 14,7% des individus sont dans une situation de pauvreté monétaire. Chaque « ligne » du « tapis » représente une trajectoire de pauvreté monétaire d'un individu au fil des 9 années durant lesquelles il est enquêté.

Champ : ensemble des individus majeurs au début de leur trajectoire du panel démarrant en 2005 et allant jusqu'au plus tard 2013 (soit 9 années).

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

► Figure 10 : Taux de « pauvreté longitudinale » à 9 ans

	2005-2013	2006-2014	2007-2015	2008-2016	2009-2017	2010-2018
Taux de pauvreté monétaire moyen en coupe	14%	12%	14%	15%	13%	13%
Part d'individus en situation de pauvreté monétaire pendant au moins un an	32%	34%	34%	31%	29%	32%
Part d'individus en situation de pauvreté monétaire pendant au moins deux ans	21%	20%	22%	21%	20%	21%
Part d'individus en situation de pauvreté monétaire pendant au moins quatre ans	12%	12%	14%	14%	13%	13%
Durée moyenne en pauvreté monétaire	1,1	1,0	1,2	1,1	1,0	1,13
Durée moyenne conditionnelle de pauvreté monétaire	3,0	3,0	3,6	3,4	3,5	3,45

Lecture : Dans les données en coupe, le taux de pauvreté en pauvreté monétaire oscille autour de 13% pour chaque vague de panel. Mais la part d'individus ayant été en situation de pauvreté pendant au moins une année est plus élevée, autour de 32%, et pendant au moins deux années autour de 20% selon les vagues d'enquête. La durée moyenne en pauvreté monétaire est calculée pour l'ensemble des individus de l'échantillon suivi au cours des neuf années, tandis que celle *conditionnelle* ne prend en compte que ceux ayant connu au moins une année de pauvreté (i.e. conditionnellement au fait d'avoir connu un épisode de pauvreté) : cette dernière est donc logiquement plus élevée.

Champ : ensemble des individus majeurs au début de leur trajectoire du panel démarrant en 2005 et allant jusqu'au plus tard 2013 (soit 9 années).

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

Attrition sélective et restriction de l'échantillon à l'expérience de la pauvreté

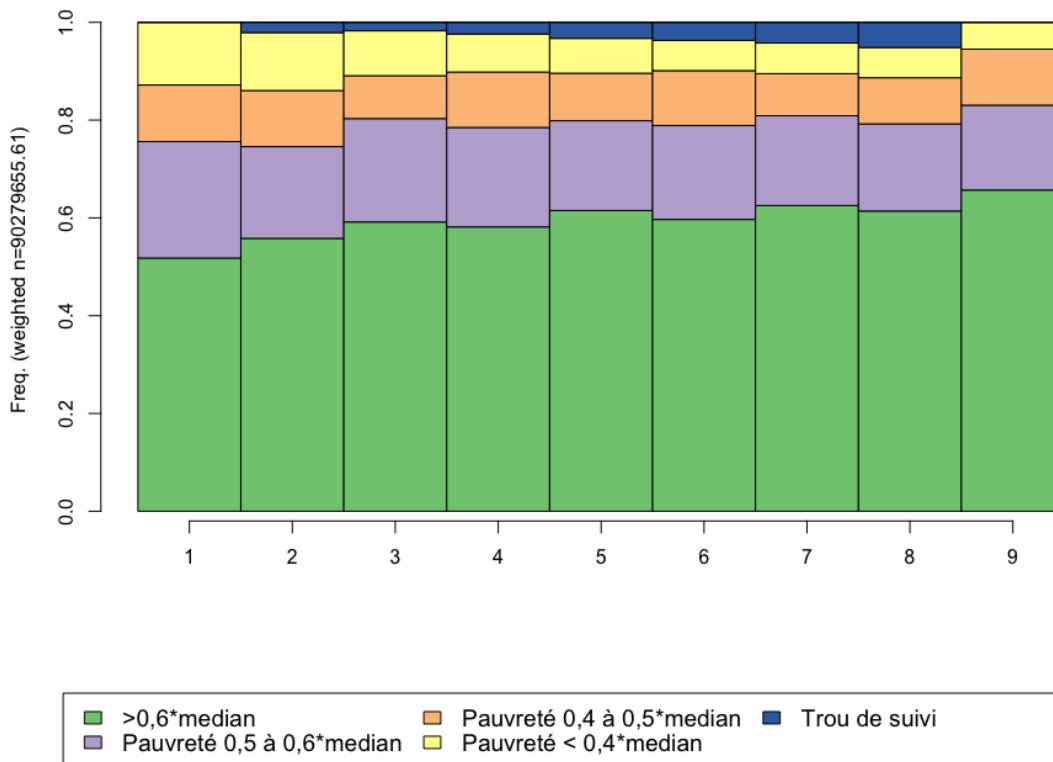
La taille de l'échantillon initial se réduit singulièrement, passant de 26371 individus initiaux à 7750 suivis durant 9 années. On retrouve ici les déterminants « classiques » déjà identifiés en coupe : les femmes, les immigrés, les jeunes, les moins diplômés, etc ont plus de probabilité d'avoir connu au moins un épisode de pauvreté au cours des 9 années de suivi.

Identifier des trajectoires de pauvreté

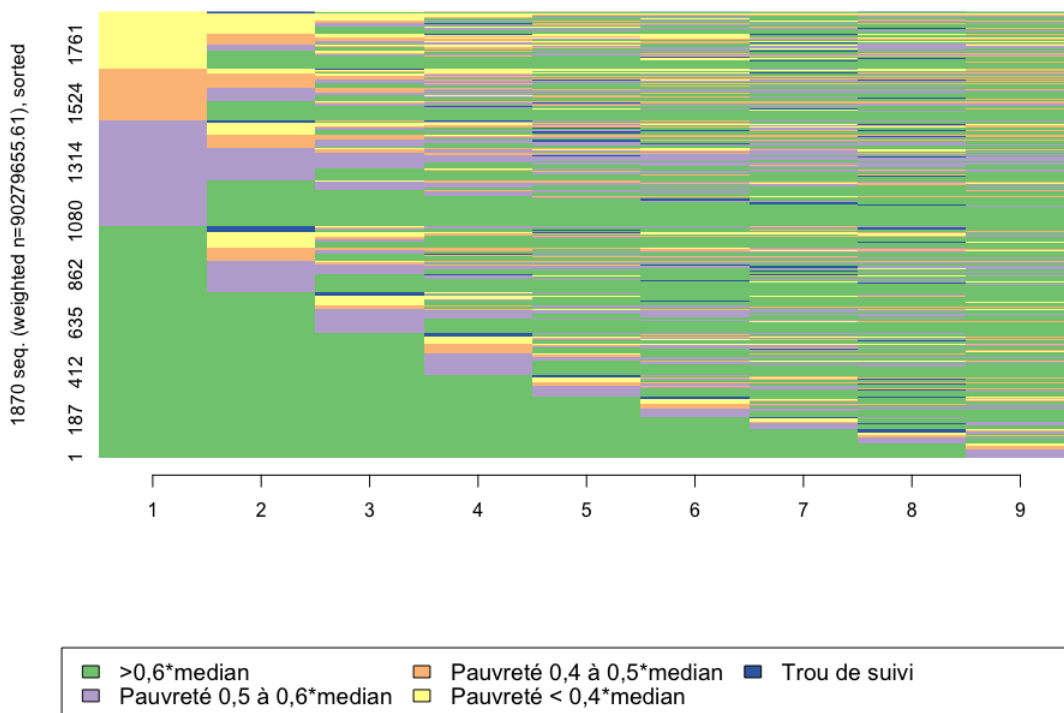
Parmi les ménages ayant connu la pauvreté au moins une fois au cours des 9 années, peut-on identifier des parcours-types ? Pour cela, on définit la trajectoire de pauvreté d'un ménage comme la succession dans le temps de sa situation (être pauvre ou non).

Nous proposons d'analyser ces trajectoires selon la méthode dite d'« appariement optimal » (MAO) avant d'étudier les déterminants de leurs transitions (3^{ème} partie).

► Figure 11a : Pauvreté monétaire en termes de fréquences annuelles ou en trajectoires pour les individus ayant connu au moins un épisode de pauvreté à 60% au cours des 9 années



► Figure 11b



Lecture : Lors de la première année, environ 30% des individus disposent de plus de 0,8 fois le revenu médian (figure du haut).

Chaque « ligne » du « tapis » (figure du bas) représente une trajectoire de pauvreté monétaire.

Champ : Ensemble des individus connaissant au moins un épisode de pauvreté monétaire annuelle avec moins de 60% du revenu médian par UC.

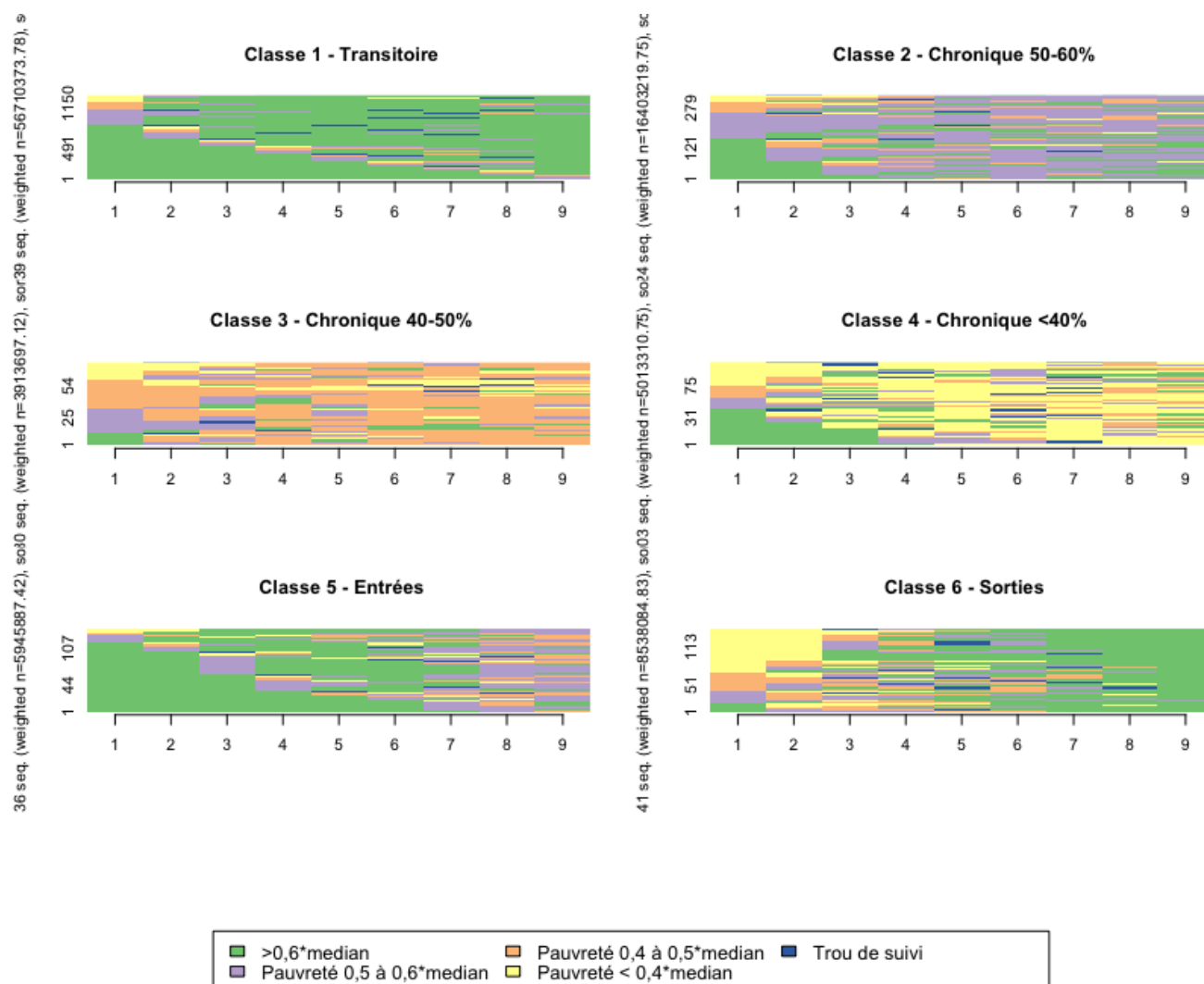
Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

Le premier graphique de la Figure 11(a) montre que, **parmi les personnes qui connaissent au moins un épisode annuel de pauvreté au cours des 9 années de suivi, celle-ci ne concerne en réalité que moins de 40% d'entre eux chaque année.** Autrement dit, chaque année une bonne part ne se trouve pas dans situation de pauvreté. La seconde figure 11b confirme la forte variabilité des trajectoires déjà aperçue plus haut.

Le graphique du dessus (11a) signale aussi que la pondération longitudinale fournie avec l'enquête ne corrige qu'en partie l'attrition sélective en faveur des moins pauvres : leur part augmente au fil des 9 années, ce qui ne correspond à aucune tendance en termes de taux de pauvreté en coupe [Graphique 1].

Cet échantillon ne nous permet donc que de donner des ordres de grandeur pour les différentes formes de trajectoires que nous allons identifier.

Figure 12 : Tapis de trajectoires de pauvreté monétaire par classes



Note : la taille des figures peut être trompeuse car elle est la même pour toutes les classes, indépendamment de leurs effectifs, qui sont pourtant très inégaux :

Champ : Ensemble des individus ayant connu au moins une année de pauvreté monétaire à 60% du revenu médian.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

Figure 13 : Les classes en termes d'individus et d'épisodes de pauvreté

Classe de trajectoires	Durée moyenne en pauvreté <60%	Part de chaque classe	Répartition des épisodes de pauvreté contenus par classe
Classe 1 - Transitoire	1,6	59%	29%
Classe 2 - Chronique de 50 à 60%	6,2	17%	32%
Classe 3 - Chronique 40-50%	8	4%	10%
Classe 4 - Chronique <40%	6,9	5%	11%
Classe 5 - Entrées	3,8	6%	7%
Classe 6 - Sorties	4,3	9%	12%
Ensemble	3,3	100%	100%

Lecture : Parmi les individus de la classe 1 de pauvreté transitoire, la durée moyenne passée dans une situation de pauvreté au cours des 9 années de suivi des individus est de 1,6 an. Cette classe de trajectoires compte pour 59% des individus, mais pour 29% de l'ensemble des épisodes de pauvreté de l'échantillon.

Champ : Ensemble des individus ayant connu au moins une année de pauvreté monétaire à 60% du revenu médian.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

L'analyse de séquences par méthode d'appariement optimal (MAO) a été mise en œuvre, pour identifier les différentes formes de trajectoires de pauvreté (explication méthodologique en annexe).

Deux-tiers de l'échantillon dans une « pauvreté conjoncturelle »

Un premier résultat notable est que **la classe 1 (pauvreté transitoire) compte pour près des deux-tiers des trajectoires de pauvreté connues au cours des 9 années et que ses individus ne connaissent en moyenne qu'une année et demi de pauvreté.**

Cette durée assez courte est observable *de visu* sur la représentation en « tapis » [Figure 12]. Autrement dit, ils ne font qu'un passage provisoire dans une situation de pauvreté : **59 % d'entre eux ne connaissent qu'un seul épisode de pauvreté au cours des 9 années et aucun ne connaît plus de cinq années de pauvreté.**

De plus, ils traversent moins d'états différents, de transitions, et donc (mécaniquement) moins de variabilité. Pour qualifier cette classe, plusieurs termes sont possibles : passager, court, momentané, ponctuel, ou *transitoire*, que nous privilégions ici dans le prolongement de Labarthe et Lelièvre (2014).

Néanmoins, dans quelle mesure ces individus sortent effectivement d'une situation de pauvreté ? Il est possible que leur niveau de vie soit très légèrement supérieur à la limite relativement arbitraire de 60 % du revenu médian, auquel cas il s'agirait typiquement d'un « effet de seuil » et d'un artefact statistique. Pour tester cette hypothèse, il a été rajouté d'autres seuils de niveaux de revenus, respectivement de 60 % à 70 %, de 70 % à 80 %, et au-delà de 80 % du revenu médian.

Pour avoir un ordre de grandeur, en 2018 le passage de 60 % à 70 % correspond à une hausse du revenu mensuel disponible de 202 euros pour une personne seule (soit de 1211€ à 1413€).

Il s'avère que, en moyenne au fil des 9 années de suivi, au moins la moitié des individus de la classe 1 se situe au-delà du seuil de 80 % du revenu médian, ce qui constitue un premier indice révélateur de leur position assez largement au-delà du seuil de pauvreté.

Un second indice est que, lors de leurs épisodes sans pauvreté, près de 58 % sont dans le quatrième décile.

Enfin, lors des années où ils connaissent la pauvreté, le niveau de celle-ci est moins forte que dans les autres classes : lorsqu'elle advient, elle se situe dans des niveaux de vie entre 50 % et 60 % du revenu médian par UC.

Tous ces éléments attestent que beaucoup d'épisodes de pauvreté sont en fait transitoires, qu'il existe une pauvreté qu'on pourrait qualifier de conjoncturelle et qui concerne près des deux-tiers des individus de l'échantillon connaissant au moins une année de pauvreté monétaire. C'est là un fait majeur qui montre que dans une large majorité de cas la pauvreté n'est pas un phénomène persistant dans lequel les individus seraient nécessairement pris au piège durant de longues années, suivant une inéluctable dégradation de leur situation et un cumul des difficultés. Un petit accident de vie n'entraîne pas forcément la personne dans la spirale de la pauvreté ... Ce résultat est donc important du point de vue de la structure sociale et l'action publique et confirme qu'il faut différencier les types de pauvreté et ne pas confondre la grande pauvreté avec la pauvreté et relativiser les stéréotypes qui peuvent y être rattachés.

Un tiers des individus dans une « pauvreté structurelle »

Toutefois, il reste un tiers de l'échantillon de personnes qui connaît des trajectoires différentes, et auquel nous allons maintenant nous intéresser avant de relier ces formes de pauvreté longitudinale avec celles en coupe.

Ainsi un deuxième ensemble regroupe les classes 2, 3, et 4, et compte pour un quart des individus qui connaissent des niveaux de pauvreté plus forts et de manière plus longue, voire *quasi* permanente. Nous l'appelons pauvreté chronique, parmi d'autres adjectifs envisageables – persistante, stationnaire, continue.

En moyenne les individus appartenant à cette catégorie connaissent 6, 7 et 8 années de pauvreté [Figure 15]. Pour eux, celle-ci est donc durablement installée, ce qui contraste énormément avec la classe 1 de pauvreté transitoire.

Il est frappant de voir que ces classes présentent dans l'ordre de citation une sorte de dégradé de niveaux de vie approximativement constants au sein de ces classes : respectivement de 50 % à 60 % du niveau de vie médian pour la deuxième, de 40 % à 50 % pour la troisième et inférieur à 40 % pour la quatrième, soit des situations qui renvoient à une pauvreté extrême (moins de 800 euros mensuels). Cela corrobore l'hypothèse d'un lien entre ces niveaux et la durée de pauvreté, avec un noyau dur d'individus installés durablement dans une pauvreté sévère, bien qu'il soit quantitativement restreint.

Ces trois classes correspondent donc à des strates de pauvreté installée, chronique, ce qui correspondrait le plus à la représentation commune de « grande pauvreté » : c'est là une pauvreté qui pourrait globalement être qualifiée de « structurelle », sans doute beaucoup plus conforme à la représentation collective de la pauvreté et de ce que décrivaient Robert Castel et Serge Paugam dans les années 1990.

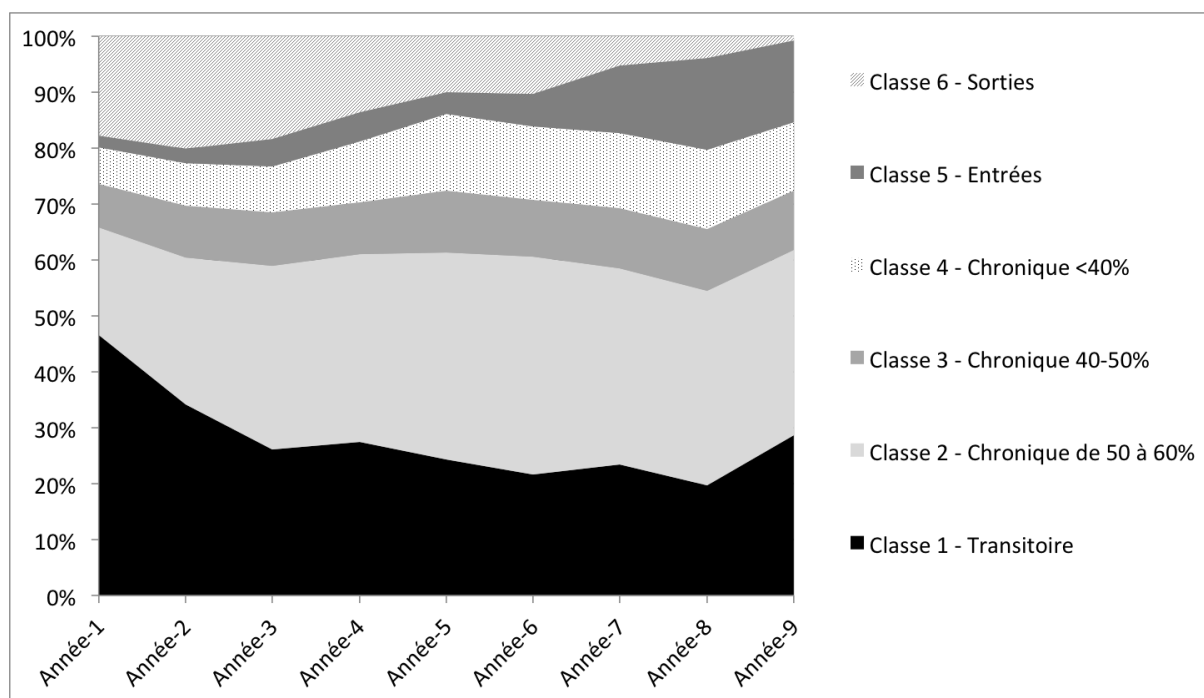
Enfin, notre typologie distingue deux classes de trajectoires d'entrées (classe 5) et de sorties (classe 6) vers et depuis la pauvreté, avec à chaque fois des épisodes durables hors ou dans la pauvreté : nous reviendrons sur celles-ci lorsque nous nous intéresserons infra aux transitions.

Répartition des pauvretés conjoncturelle et structurelle au sein de la pauvreté en coupe

Après avoir raisonné à l'échelle des individus et de leurs trajectoires, quel est le lien entre celles-ci et la pauvreté en coupe ? Cette question est primordiale pour se faire une idée de la répartition entre les deux, et établir des ordres de grandeur entre deux possibilités opposées : la première serait qu'une large part des personnes touchées au moins une année par la pauvreté ne connaissent en réalité que des épisodes de pauvreté transitoire (durée) et sans descendre largement en dessous du seuil de 60 % (niveau), tandis qu'inversement la seconde serait que la population pauvre est chaque année constituée d'une pauvreté plus extrême et durable. Pour jauger de ces deux scénarios, nous recourons à deux indicateurs :

- Le premier consiste à considérer non plus les individus, mais plutôt les épisodes annuels de pauvreté proprement dit, et à calculer la manière dont ils se répartissent entre les différentes classes de trajectoires. Ainsi la Figure 13 montre que, si la classe 1 de pauvreté transitoire comprend 59% de notre échantillon, elle ne compte que pour 29 % de l'ensemble des épisodes de pauvreté annuels contenu dans l'échantillon au fil des neuf années dans toutes les classes confondues, ce qui tend à relativiser quelque peu son poids. A l'inverse, la classe 2 de pauvreté chronique entre 50 % et 60 % représente 17 % des individus, mais compte pour près du double (32 %) en termes d'épisodes de pauvreté, du fait que le nombre moyen d'années passées en situation de pauvreté y est élevé (6,2 années). Par conséquent, une perspective de « lutte contre la pauvreté », considérée en termes de nombre d'épisodes, devrait porter une attention plus particulière aux individus ayant ce type de trajectoires.
- Le second indicateur que nous proposons ici est la répartition des classes parmi les individus pauvres à chaque année de suivi. Du fait que le taux de pauvreté est plus élevé en début de période (voir *supra*), cette distribution varie notablement au fil des neuf années [Figure 14], ce qui nous oblige à raisonner ici en termes d'intervalles, en particulier pour la classe 1. Ainsi cette dernière compte entre 20 (année 8) et 47% des individus (1^{ère} année), **ce qui signifie que les individus de toutes les autres classes rassemblées comptent pour au minimum la moitié des individus pauvres à une période donnée du temps : la pauvreté structurelle continue à être majoritaire.** La part cumulée des classes 5 et 6 respectivement d'entrées et de sorties est à peu près constante au fil du temps. Les **classes de pauvreté chronique (2, 3, 4) à différents seuils représentent jusqu'à deux tiers des personnes pauvres en coupe.**

Figure 14 : Distribution des classes parmi la pauvreté en coupe



Lecture : Parmi les individus pauvres lors de la première année du panel, ceux de la classe 1 comptent pour 45%.

Champ : Ensemble des individus ayant connu au moins une année de pauvreté monétaire à 60% du revenu médian.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

Les deux indicateurs concordent pour rappeler le poids de la pauvreté structurelle lorsque la pauvreté est considérée à un moment donné du temps. Il faut maintenant mieux saisir les caractéristiques des individus de chaque classe de trajectoires.

3^{ème} partie | Facteurs structurels et conjoncturels des trajectoires de pauvreté

Cette première description de la typologie obtenue, en se basant sur les caractéristiques des trajectoires empiriquement observées, nous oriente quant aux types de déterminants qui les sous-tendent et aux modélisations pertinentes pour les expliquer. En l'occurrence, des individus comme ceux des classes 3, 4, 6 semblent connaître une pauvreté « structurelle », dans laquelle ils sont durablement installés, d'où probablement la pertinence de facteurs structurels pour la comprendre.

À l'inverse, les individus de la classe 1, majoritaires, font face à une pauvreté transitoire qui suggère de recourir à des facteurs conjoncturels tels qu'évoqués plus haut, comme par exemple des changements familiaux de courte durée (rupture conjugale puis remise en couple), évolution des revenus (chômage, maladie, ...), changements de statut (passage à la vie active). Les individus des classes de transition (2 et 5) occupent une position intermédiaire, avec leurs entrées et sorties dans et hors de la pauvreté. C'est ce que nous allons investiguer maintenant, en cherchant à identifier des « profils » articulant trajectoires, propriétés sociales, et événements biographiques.

Facteurs structurels de pauvreté : les caractéristiques individuelles

La Figure 15 croise les classes de trajectoires avec les caractéristiques des individus concernés : ce tableau doit donc être mis en relation avec les classes de trajectoires vues *supra* dans la Figure 12. Un constat préliminaire avant de commenter ce tableau est de noter **qu'il existe certes des contrastes de propriétés sociales entre les individus des différentes classes de trajectoires, mais que ces caractéristiques ne parviennent pas à complètement rendre compte de l'appartenance à telle ou telle classe.**

Ainsi **par exemple le taux de chômeurs en début de trajectoire est particulièrement important dans la classe 4** (plus d'un cinquième de ses individus, soit deux fois plus que dans l'ensemble de l'échantillon), mais cela n'implique bien sûr pas qu'il n'y ait pas de chômeurs dans les autres classes.

On raisonne donc en termes de sur- ou sous-représentation par rapport à la distribution d'une caractéristique dans l'ensemble de l'échantillon qui est ici exclusivement constitué, rappelons-le, d'individus connaissant au moins un épisode de pauvreté.

Enfin, les comparaisons doivent être considérées avec prudence du fait de faibles effectifs de certaines classes, notamment les quatrième et sixième, d'où le recours à des intervalles de confiance au seuil de 10% qui alourdissent la lecture du tableau mais donnent une indication de la significativité des écarts constatés.

Les individus des classes 2 et 3, caractérisées par une pauvreté chronique supérieures à 40%, partagent de nombreux points communs :

- il s'agit pour pratiquement les deux-tiers de femmes (respectivement 68 et 62% contre 55% dans l'échantillon),
- de personnes sans diplôme (61% et 81% contre 45% pour l'ensemble de l'échantillon),
- plus âgées (moyenne d'âge de respectivement 55 et 50 ans contre 45),
- plus souvent immigrées, habitant plus fréquemment en HLM et seules.

- Elles sont également plus éloignées du marché du travail avec moins d'un cinquième d'actifs occupés en début de trajectoire, et plus au foyer ou en retraite, en particulier pour la troisième (près de 40% des individus).

Ces caractéristiques suggèrent qu'il s'agit de retraités avec des « petites retraites », après des carrières professionnelles incomplètes de femmes ou d'immigrés – ce qui fait penser au père immigré de Yacine dans le roman de Nicolas Mathieu *Leurs enfants après eux*, qui habite seul en HLM. Pour eux, la pauvreté est chronique, mais contenue à un niveau relativement stable, supérieur à 50%.

La pauvreté chronique inférieure au seuil de 40% de la classe 4 présente des caractéristiques un peu différentes qui correspondent à un cumul de facteurs lourds traditionnellement rattachés à la pauvreté :

- plus de personnes ayant des problèmes de santé voire en incapacité permanente de travailler (invalides),
- d'immigrés,
- d'habitants en logement gratuit,
- et de chômeurs et bénéficiaires du RSA (52% contre 20% dans l'échantillon).

La classe 1, la plus importante quantitativement et caractérisée par une pauvreté transitoire, apparaît la plus difficile à qualifier de manière structurelle :

- leur pauvreté conjoncturelle, momentanée, ne correspond pas à des facteurs socio-économiques lourds,
- les individus qui la composent apparaissent surtout plus dotés que ceux des autres classes, et cela rend donc peu compte des facteurs de fragilité qui les conduisent à une situation de pauvreté momentanée,
- par rapport au reste de l'échantillon, ils sont plus diplômés, moins immigrés, moins souvent en mauvaise santé,
- plus fréquemment propriétaires de leur logement (à hauteur de 54% contre 48% en moyenne),
- en emploi à temps plein au début de leur trajectoire (37% contre 30%)
- et touchant moins souvent le RSA au bout des neuf années (13% contre 20%),
- et légèrement plus en couple avec ou sans enfant (respectivement 24% et 39% contre 21% et 36%).

Autrement dit, ils se distinguent nettement des autres classes du fait qu'ils disposent manifestement de plus de capitaux et de protections susceptibles de les protéger de la pauvreté, même s'ils sont tout de même moins dotés que la moyenne de la population française (colonnes de gauche sur la Figure 15).

Par conséquent, pour comprendre les passages par la pauvreté transitoire, il faut adopter une approche qui fasse une place à des événements biographiques. Cette démarche va également nous être utile pour mieux cerner les deux classes restantes, 5 et 6. En effet, cette dernière d'entrées dans des niveaux de pauvreté essentiellement compris entre 50 et 60% du revenu médian, présente peu de caractéristiques distinctives susceptibles d'éclairer cette évolution : tout au plus ses individus habitent-ils plus en HLM et travaillent-ils à temps plein.

En revanche, la classe 6 de sorties de la pauvreté, plus instable, correspond à un profil principal :

- Il s'agit surtout d'étudiants sortant des études et entrant dans la vie active. Avoir le statut d'étudiant en début de trajectoire compte pour 36% de cette classe contre 10% dans l'ensemble de l'échantillon, et ils sont logiquement beaucoup plus jeunes (35 ans en moyenne contre 45 dans l'échantillon), avec un statut d'inactifs, plus souvent célibataires et moins en couple.
- Ils sont également plus locataires, en HLM ou éventuellement en colocation comme le suggère la fréquence importante pour cette classe de la modalité « autre composition du foyer », qui n'est pas détaillée dans l'enquête mais correspond probablement à des situations de colocations et de logement en résidences universitaires.

Pour synthétiser, avant de s'intéresser aux transitions, il ressort de nos analyses que la pauvreté recouvre en fait des configurations diverses, mais qui peuvent néanmoins être identifiées et décrites. La pauvreté structurelle des classes 2, 3, et 4 recouvrent des réalités très différentes, depuis les trajectoires de pauvreté chroniques jusqu'à celles de personnes retraitées, immigrées, ou en mauvaise santé, alors que les facteurs de pauvreté de la classe 1 semblent moins relever de tels déterminants sociaux. **Les politiques publiques prennent en partie en compte certaines de ces configurations, par exemple en finançant des résidences universitaires pour les étudiants, des allocations pour personne handicapée, ou des dispositifs d'aide au retour à l'emploi, tout en délaissant d'autres, et en particulier les formes de pauvreté de la classe 1.**

Figure 15 : Déterminants structurels d'appartenance aux classes de trajectoires

		Classe 1 - Transit oire	Classe 2 - Chroniq ue de 50 à 60%	Classe 3 - Chroni que 40- 50%	Classe 4 - Chroniq ue <40%	Classe 5 - Entrées	Classe 6 - Sorties	Individus connaissant au moins une année de pauvreté au fil des neuf années de suivi	Individus ne connaissant aucune année de pauvreté au fil des neuf années de suivi	Ensem ble du cham p
Tri à plat	Effectifs bruts	1239	324	80	103	136	141	/	/	2023
	% (pondér ation longitu dinale)	61%	16%	4%	5%	7%	7%	/	/	100%
Variables socio-démographiques au début de la trajectoire : sexe, âge, diplôme, nationalité	Part de femmes	53% [50%-56%]	62% [56%-67%]	68% [56%-79%]	53% [44%-62%]	59% [50%-68%]	51% [42%-60%]	55%[53%-58%]	52% [51%-53%]	53% [52%-54%]
	Âge moyen	45 [44-46]	50 [48-52]	55 [49-60]	47 [44-50]	47 [43-51]	35 [32-39]	45 [45-46]	50 [49-50]	48 [48-49]
	Taux de sans diplôme	40% [37%-43%]	61% [56%-66%]	80% [72%-88%]	38% [29%-47%]	54 [45%-62%]	37% [29%-45%]	46% [43%-48%]	30% [28%-31%]	34% [33%-36%]
	Taux de diplômés du supérieur long (master, doctorat)	9% [7%-11%]	4% [2%-6%]	2% [0%-4%]	7% [2%-12%]	4% [1%-6%]	12% [5%-19%]	7% [7%-9%]	15% [14%-16%]	13% [12%-13%]

		Classe 1 - Transitoire	Classe 2 - Chronique de 50 à 60%	Classe 3 - Chronique 40-50%	Classe 4 - Chronique <40%	Classe 5 - Entrées	Classe 6 - Sorties	Individus connaissant au moins une année de pauvreté au fil des neuf années de suivi	Individus ne connaissant aucune année de pauvreté au fil des neuf années de suivi	Ensemble du champ
	Immigrés naturalisés	3% [2%-5%]	7% [4%-11%]	3% [1%-8%]	8% [4%-14%]	6% [3%-12%]	8% [4%-14%]	5% [4%-6%]	4% [3%-4%]	4% [4%-5%]
	Immigrés étrangers	9% [7%-10%]	20% [15%-24%]	16% [8%-24%]	21% [13%-29%]	9% [3%-14%]	14% [7%-22%]	12% [10%-13%]	3% [2%-4%]	6% [5%-6%]
	Mauvais état de santé en début de trajectoire	8% [7%-10%]	14% [10%-17%]	13% [7%-19%]	18% [11%-25%]	12% [6%-17%]	11% [5%-18%]	10% [9%-12%]	6% [5%-7%]	7% [7%-8%]
Variables de logement et composition familiale	Taux de ruraux	29% [27%-32%]	27% [23%-32%]	39% [27%-51%]	25% [18%-33%]	30% [22%-37%]	16% [11%-21%]	28% [26%-30%]	24% [23%-25%]	25% [24%-26%]
	Agglomération >200 000 hab.	36% [33%-39%]	34% [29%-40%]	26% [16%-35%]	40% [31%-49%]	37% [27%-46%]	58% [50%-67%]	37% [35%-40%]	40% [39%-41%]	39% [38%-41%]
	Taux de propriétaires (en propre ou accédants)	54% [51%-57%]	39% [34%-44%]	47% [35%-59%]	39% [31%-48%]	46% [38%-55%]	28% [20%-36%]	48% [45%-50%]	71% [69%-72%]	64% [63%-65%]
	Locataires	21% [18%-23%]	21% [16%-26%]	22% [12%-31%]	24% [16%-32%]	15% [8%-22%]	36% [28%-45%]	22% [20%-24%]	12% [11%-13%]	15% [14%-16%]
	HLM	21% [18%-23%]	36% [31%-41%]	25% [16%-34%]	26% [18%-34%]	37% [28%-46%]	33% [24%-41%]	26% [24%-28%]	14% [13%-15%]	18% [17%-19%]
	Logement gratuit	5% [3%-6%]	4% [2%-6%]	7% [2%-11%]	10% [3%-16%]	1% [0%-3%]	3% [1%-5%]	5% [4%-6%]	3% [2%-4%]	3% [3%-4%]
	Personne seule active	10% [8%-13%]	7% [5%-10%]	6% [1%-11%]	11% [5%-16%]	10% [5%-15%]	8% [2%-13%]	10% [8%-11%]	8% [7%-9%]	8% [8%-9%]
	Personne seule inactive	12% [10%-14%]	20% [15%-25%]	20% [10%-29%]	15% [7%-22%]	14% [7%-21%]	29% [20%-38%]	15% [14%-17%]	10% [9%-10%]	11% [10%-12%]
Famille monoparentale	10% [8%-12%]	12% [9%-15%]	7% [2%-12%]	13% [6%-19%]	15% [9%-20%]	14% [9%-20%]	11% [10%-12%]	5% [5%-6%]	7% [6%-8%]	

		Classe 1 - Transitoire	Classe 2 - Chronique de 50 à 60%	Classe 3 - Chronique 40-50%	Classe 4 - Chronique <40%	Classe 5 - Entrées	Classe 6 - Sorties	Individus connaissant au moins une année de pauvreté au fil des neuf années de suivi	Individus ne connaissant aucune année de pauvreté au fil des neuf années de suivi	Ensemble du champ
	Couple sans enfant	24% [21%-26%]	24% [19%-29%]	24% [14%-33%]	11% [7%-16%]	15% [9%-21%]	9% [5%-13%]	21% [19%-23%]	36% [35%-37%]	32% [31%-33%]
	Couple avec enfant	39% [36%-42%]	33% [28%-38%]	26% [16%-35%]	39% [31%-48%]	38% [30%-47%]	23% [16%-30%]	36% [34%-38%]	39% [37%-40%]	38% [37%-39%]
	Autre composition familiale	5% [3%-7%]	4% [2%-6%]	17% [6%-29%]	11% [5%-17%]	7% [2%-12%]	17% [10%-25%]	7% [5%-8%]	2% [2%-3%]	4% [3%-3%]
Variables de statut d'activité au début ou fin de la trajectoire	Activité au début de la trajectoire : occupés à temps plein	37% [34%-39%]	20% [16%-24%]	10% [5%-16%]	29% [21%-36%]	34% [26%-42%]	15% [9%-22%]	30% [28%-32%]	48% [47%-50%]	43% [42%-44%]
	Chômeurs	8% [7%-10%]	13% [10%-16%]	12% [6%-18%]	22% [15%-30%]	12% [6%-19%]	12% [6%-17%]	11% [9%-12%]	3% [2%-3%]	5% [4%-6%]
	Retraités	22% [20%-25%]	29% [24%-34%]	39% [27%-51%]	7% [1%-14%]	22% [15%-30%]	13% [6%-20%]	22% [20%-25%]	33% [32%-34%]	30% [29%-31%]
	Montant de la pension de retraite pour les personnes concernées lors de la neuvième année (mensuel, €)	1245 [1178-1312]	863 [803-923]	756 [696-817]	840 [658-1022]	820 [735-905]	1255 [820-1690]	1097 [1047-1147]	1709 [1661-1757]	1560 [1513-1607]
	Étudiants	10% [8%-12%]	3% [1%-5%]	4% [0%-7%]	3% [0%-5%]	8% [1%-14%]	36% [27%-44%]	10% [9%-12%]	3% [3%-4%]	5% [5%-6%]
	Invalidité permanente ou incapacité de	5% [4%-6%]	6% [4%-8%]	9% [4%-14%]	14% [7%-21%]	8% [3%-12%]	4% [2%-6%]	6% [5%-7%]	1% [1%-2%]	3% [2%-3%]

		Classe 1 - Transitoire	Classe 2 - Chronique de 50 à 60%	Classe 3 - Chronique 40-50%	Classe 4 - Chronique <40%	Classe 5 - Entrées	Classe 6 - Sorties	Individus connaissant au moins une année de pauvreté au fil des neuf années de suivi	Individus ne connaissant aucune année de pauvreté au fil des neuf années de suivi	Ensemble du champ
	travailler									
	Au foyer	4% [3%-6%]	13% [9%-17%]	14% [7%-21%]	8% [3%-12%]	7% [2%-11%]	5% [2%-9%]	7% [6%-8%]	2% [2%-2%]	3% [3%-4%]
	PCS au début de la trajectoire : agriculteurs	4% [3%-5%]	2% [0%-4%]	5% [0%-10%]	4% [0%-8%]	3% [0%-6%]	2% [0%-3%]	3% [2%-4%]	1% [1%-1%]	0% [0%-1%]
	Touche le RSA en fin de trajectoire	13% [11%-15%]	24% [20%-28%]	33% [22%-43%]	52% [43%-61%]	29% [21%-38%]	25% [18%-32%]	20% [18%-21%]	3% [2%-3%]	7% [7%-8%]

Lecture : Parmi les individus connaissant au moins une année de pauvreté au cours des neuf années de suivi, 12% sont des immigrés étrangers alors qu'ils ne sont que 3% parmi ceux dont ce n'est pas le cas et qu'ils comptent pour 6% de l'ensemble de l'échantillon suivi au fil des neuf années. Parmi les individus appartenant à la classe 6, 68% sont des femmes contre 55% en moyenne parmi ceux connaissant au moins un épisode de pauvreté. En raison des effectifs, les pourcentages ont été arrondis à l'unité près et le niveau de confiance choisi pour les intervalles de confiance entre crochets a été de 90%.

Champ : Ensemble des individus.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2005-2019.

Modéliser la pauvreté conjoncturelle : les « événements » qui font entrer dans la pauvreté et leur articulation avec les classes de trajectoires

La typologie de trajectoires obtenue permet d'inscrire les transitions depuis ou vers la pauvreté dans un horizon temporel plus large. Les deux approches s'articulent ici de manière à mieux contextualiser les transitions d'une année à l'autre. Pour cela, nous avons étudié la concomitance entre d'un côté une série d'événements biographiques disponibles dans la base de données (par exemple séparation conjugale, perte d'emploi, etc voir figures 6 et 10) et d'un autre l'expérience d'un épisode de pauvreté, ce qui est réalisé d'abord pour l'ensemble de l'échantillon puis pour les différentes classes de trajectoires. En toute rigueur, cette démarche ne permet pas de conclure à l'existence d'une causalité à proprement parler, mais elle en donne tout de même une bonne indication. En raison des effectifs restreints, il n'est hélas pas possible de mettre en œuvre des analyses multivariées (régression) et nous avons regroupé les classes de trajectoires en trois :

- La classe 1 de pauvreté transitoire,
- Les classes 2, 3, 4 de pauvreté chronique à différents seuils,
- Les classes 5 et 6 associées aux transitions respectivement d'entrées et de sorties.

Les événements sont considérés de manière concomitante : par exemple, pour un passage dans la pauvreté et une séparation conjugale, les deux événements ont lieu entre l'année n et n+1, ce

qui semble la modélisation la plus logique mais ne prend pas en compte d'éventuels effets à plus long terme.

Pour évaluer les différents facteurs d'entrée ou de sortie vers ou hors de la pauvreté, il faut distinguer deux types d'effets, comme le font les figures 6 et 10. **D'une part il existe un « effet volume » inhérent à la fréquence générale d'un événement, et d'autre part un « effet impact » correspondant à la force du lien entre cet événement et le fait de connaître un épisode de pauvreté.**

Par exemple, le passage d'un emploi à temps plein à une situation de chômage ou de foyer est rattaché dans 14% des cas à une entrée dans la pauvreté, soit un taux d'entrée beaucoup plus élevé que les 4% annuels moyens qui prévalent pour l'ensemble de l'échantillon, mais cet événement est relativement rare puisqu'il n'arrive que dans 1,3% des transitions d'une année à une autre.

À l'inverse, l'arrivée de personnes sans revenu est un événement plus fréquent (2,2%), mais qui entretient un lien assez limité avec l'entrée en pauvreté. Par conséquent, il faut toujours bien garder à l'esprit ces deux canaux lorsqu'on cherche à comprendre les transitions vers ou hors de la pauvreté.

Un dernier point de précision quant à la modélisation retenue est que nous considérons ici les transitions de non-pauvreté vers non-pauvreté *versus* non-pauvreté vers pauvreté (et de même symétriquement pour les sorties), autrement dit nous laissons de côté les transitions de maintien dans la pauvreté pour bien nous focaliser sur les événements susceptibles d'être véritablement « déclencheurs » de l'entrée (respectivement sortie) dans la pauvreté.

Dès lors, un premier résultat est qu'on ne trouve pas de lien statistique significatif, à l'aune du test du chi-2, pour les transitions d'entrées et de sorties des classes 2, 3 et 4 de pauvreté chronique. **Pour ces classes notre modélisation n'est pas adaptée, car leurs individus connaissent très peu d'épisodes hors de la pauvreté, du moins eu égard au seuil de 60% puisque ces personnes restent quasi constamment en-dessous de celui-ci.** Pour elles, la question se pose bien en termes de facteurs de maintien dans la pauvreté, ce qui confirme notre hypothèse selon laquelle ceux-ci sont bien plus d'ordre plus structurel que conjoncturel, comme nous l'avons montré plus haut. Par conséquent, ces classes n'apparaissent pas dans les tableaux 6 et 10 que nous allons maintenant commenter, tout comme les événements de décès d'un ou d'une membre du ménage et de naissance d'enfant(s) qui n'apparaissent significatifs ni pour les entrées ni pour les sorties.

Pour les naissances, cela s'explique sans doute en partie par les politiques sociales de compensation des revenus lors de cet événement.

Pour le second, le décès est certes susceptible de faire baisser les revenus du ménage, mais il réduit également certains besoins (ce que traduit la baisse concomitante d'unités de consommation) et il peut là encore donner lieu à des politiques sociales de compensation partielle de l'apport du défunt (pension de reversion en cas de veuvage, allocations familiales majorées en cas d'enfant(s) à charge).

D'abord en ce qui concerne les entrées en pauvreté, trois catégories d'événements apparaissent significatif :

- les changements de trajectoire professionnelle,
- à l'échelle individuelle ou du ménage, de sa composition,
- ou de l'état de santé de la personne interrogée.

Il est en effet frappant, comme le montre la Figure 17, que la situation sur le marché du travail reste le déterminant le plus important de l'entrée en pauvreté. Ainsi plus d'un quart (26%) des entrées en pauvreté sont liées à un déclin de l'intensité laborieuse du ménage, c'est-à-dire de la part d'individus qui ne travaillent plus à temps plein. Cela est assez fortement dû à la fréquence de ce type de transitions de sortie du marché du travail puisque celles-ci touchent en moyenne 13% des individus chaque année.

Cela vaut également lorsque c'est l'individu lui-même qui connaît cette transition : en moyenne 15% des personnes qui passent d'un emploi à temps plein au chômage ou au foyer rentrent avec leur ménage dans une année de pauvreté.

Ces résultats confortent ceux déjà observés sur des séquences plus courtes (Labarthe, Lelièvre, 2014) et rappellent la centralité de l'emploi dans les trajectoires de pauvreté. Toutefois, le passage du temps plein au temps partiel ne s'accompagne pas significativement plus d'entrées en pauvreté, peut-être en partie en lien avec des politiques d'incitation à l'emploi telles que le RSA activité ou des allocations chômage compatible avec le travail à temps partiel, en attribuant un revenu complémentaire à ce dernier.

C'est donc plutôt la perte d'emploi elle-même qui apparaît la plus significative, mais bien entendu il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'un échantillon dont tous les membres connaissent au moins une année de pauvreté sur les neuf pendant lesquelles ils sont enquêtés : ce serait certes moins dans la population générale hors de cette zone de fragilité.

Ces constats valent à l'échelle de l'ensemble de l'échantillon, mais ils valent particulièrement pour la classe 1 de pauvreté transitoire avec un lien systématiquement significatif et des écarts importants : ainsi le passage d'un emploi à temps plein au chômage ou au foyer est associé dans 29% à une entrée dans la pauvreté, tandis que ce lien n'est même pas significatif pour les individus de la classe 5. Le même constat vaut logiquement pour la hausse du ratio de chômage et foyer.

Enfin, le passage de l'emploi à temps plein à la retraite n'est significativement associé à un risque plus élevé d'entrée dans la pauvreté que pour cette classe 1 (et non pour l'ensemble de l'échantillon).

Par conséquent, ce sont avant tout des événements biographiques qui sont liés à ces épisodes de pauvreté transitoire, ce qui montre que **les ruptures professionnelles, du licenciement jusqu'au départ en retraite, restent associés à un risque accru de pauvreté, y compris pour des personnes qu'elle n'avait jusqu'ici pas concernées.**

Il en va différemment des facteurs biographiques à l'échelle individuelle ou du ménage, qui sont également significatifs mais cette fois pour l'ensemble de l'échantillon et non plus seulement pour la classe 1. Ainsi **les changements de composition du ménage sont globalement significatifs, et en particulier les séparations conjugales : près de 10% d'entre elles sont liées à une entrée dans la pauvreté**, même si cet événement reste rare considéré à l'échelle annuelle puisque de l'ordre de seulement 1% des individus l'expérimentent chaque année. Mais ce risque est cumulatif au fil des années, d'où la part importante de couples qui connaissent une séparation à une année ou à une autre.

En revanche, **le retour d'enfant(s) dans le foyer parental est synonyme d'entrées plus fréquentes en pauvreté**, probablement du fait que ces enfants sur le retour ont des revenus peu élevés, et

connaissent des difficultés financières qui compliquent leur accès à un logement. C'est plus largement le cas lors de l'arrivée au ménage de personne(s) sans revenu¹³.

Symétriquement, le départ d'enfant(s) du ménage est également associé positivement à l'entrée dans la pauvreté, notamment lorsque l'enfant(s) contribuait à l'économie familiale. **De manière contre-intuitive, le départ de personne(s) sans revenu (autre(s) qu'un enfant) apparaît significativement et positivement lié à l'entrée en pauvreté à l'échelle de l'ensemble de l'échantillon**, mais cet événement est peu fréquent.

Dernièrement, **la dégradation de la santé est rattachée à des taux d'entrée dans la pauvreté légèrement, plus élevés que la moyenne (6% contre 4%)**, sans doute en raison d'arrêt de travail de plus ou moins longue durée mal indemnisés.

Du côté cette fois des sorties de la pauvreté, il apparaît qu'on rend moins bien compte de ces dernières que des entrées à partir des événements mobilisés ici : seuls six d'entre eux présentés dans la Figure 16 présentent un lien significatif.

De manière logique, les événements professionnels inverses à ceux mobilisés pour les entrées sont significatifs, ce qui montre l'effet positif de trouver un emploi, que cela concerne l'individu interrogé ou un-e autre membre du ménage.

Même si la pauvreté laborieuse existe, il n'en reste pas moins que l'insertion professionnelle reste déterminante pour sortir de la pauvreté (logique de *Workfare*), notamment grâce à l'existence du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) (Bourguignon, dir., 2016).

De même, les événements de composition du ménage symétriques (départ de personne(s) sans revenu, arrivée de personne(s) avec revenu) ont à nouveau un effet significatif et positif sur la sortie de la pauvreté. Ce constat fait échos au phénomène de « vivre à la colle » relevé par J-F. Laé et N. Murard (2011[1985]) pour désigner, dans les milieux populaires qu'ils ont enquêtés, le cas de chômeurs longue durée rejoignant un ménage monoparental sans pour autant contribuer au budget familial. Autrement dit, nous avons vu plus haut que les séparations sont liées à l'entrée dans la pauvreté, mais les éventuelles remises en couple conditionnent également les sorties.

Enfin, il faut noter que le passage à temps partiel ou l'amélioration de l'état de santé n'ont pas de lien significatif avec les sorties de la pauvreté, d'où leur absence dans le tableau ci-dessous [Figure 16].

Figure 16 : Les sorties de la pauvreté selon les classes et différents événements

			Sorties - ensemble			Sorties - classe 1 - pauvreté transitoire			Sorties - classe 6 - sorties		
			Champ spécifié en ligne	Ensemble du champ	Significativité du Chi-2	Champ spécifié en ligne	Ensemble du champ	Significativité du Chi-2	Champ spécifié en ligne	Ensemble du champ	Significativité du Chi-2
Événements familiaux	Départ de personne(s) sans revenu	Parmi ceux qui sont sortis de la pauvreté, ... % ont connu concomitamment le départ de personne(s) sans revenu	2,0%	1,5%	13,0%			n.s.	8,4%	4,3%	<1%

¹³ Nous avons vérifié que retour d'enfant(s) et arrivée de personne(s) avec ou sans revenu ne se recouperont pas.

		Parmi ceux qui ont connu le départ de personne(s) sans revenu, ... % sont sortis de la pauvreté	49,1%	36,7%				86,0%	44,0%		
	Arrivée de personne(s) avec revenu	Parmi ceux qui sont sortis de la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une arrivée de personne(s) avec revenu	0,8%	0,1%	9,5%	1,1%	0,9%	6,6%		n.s.	
		Parmi ceux qui ont connu une arrivée de personne(s) avec revenu ... % sont sortis de la pauvreté	57,9%	36,7%		94,6%	75,0%				
Evénements connus par ego	Transition d'ego du chômage ou du foyer à un emploi à temps plein a	Parmi ceux qui sont sortis de la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une transition du chômage ou du foyer à un emploi à temps plein	3,5%	2,0%	<1%			n.s.	4,5%	2,6%	<1%
		Parmi ceux qui ont connu une transition du chômage ou du foyer à un emploi à temps plein ... % sont sortis de la pauvreté	62,3%	36,7%		79,7%	45,0%				
	Transition d'ego du statut d'étudiant à un emploi à temps plein	Parmi ceux qui sont sortis de la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une transition des études à un emploi à temps plein	2,5%	1,0%	<1%	2,8%	2,2%	9,7%	5,5%	3,2%	7,6%
		Parmi ceux qui ont connu une transition des études à un emploi à temps plein	82,7%	36,7%		94,9%	75,3%		76,7%	45,0%	

		... % sont sortis de la pauvreté									
Intensité laborieuse à l'échelle du foyer ¹⁴	Baisse du chômage ou foyer	Parmi ceux qui sont sortis de la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une baisse du chômage ou du foyer dans leur ménage	18,8%	14,8%	<1%	19,9%	18,5%	5,4%			n.s.
		Parmi ceux qui ont connu une baisse du chômage ou du foyer dans leur ménage, ... % sont sortis de la pauvreté	46,6%	36,7%		81,1%	75,3%				
	Hausse du ratio temps plein	Parmi ceux qui sont sortis de la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une hausse de l'emploi à temps plein dans leur ménage	26,2%	15,6%	<1%	29,7%	25,4%	<1%	35,8%	28,5%	1,8%
		Parmi ceux qui ont connu une hausse de l'emploi à temps plein dans leur ménage, ... % sont sortis de la pauvreté	61,9%	36,7%		88,1%	75,3%		56,5%	45,0%	

Lecture : Parmi les individus qui ont connu une transition du chômage ou foyer à un emploi à temps plein, 62,3% ont connu une transition annuelle hors la pauvreté monétaire à 60%, alors que ce taux n'est en moyenne que de 36,7% sur l'échantillon et la période considérés. Parmi ceux qui sont entrés en pauvreté, 3,5% ont connu concomitamment une séparation, alors que celle-ci n'est expérimentée chaque année que par 2% des individus. Le croisement des deux événements donne lieu à un Chi-2 statistiquement significatif à un seuil inférieur à 1%. Les croisements en grisé ont un Chi-2 non-significatif au seuil de 10%.

Champ : Ensemble des individus ayant connu au moins une année de pauvreté monétaire à 60% du revenu médian.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

Pour synthétiser, le grand déterminant des entrées et sorties dans et en dehors de la pauvreté monétaire dans la France contemporaine reste la situation sur le marché du travail et ses variations, à l'échelle de l'individu comme de son ménage.

La composition du ménage est le second facteur, en particulier les séparations, les retours d'enfant(s) au foyer parental, ainsi que le départ (respectivement l'arrivée) de personne(s) avec

¹⁴ L'intensité laborieuse est le nombre de mois en emploi à temps plein (ou respectivement au chômage et au foyer), sur le nombre de mois maximal possible à l'échelle du ménage, soit douze fois le nombre d'adultes en âge de travailler.

(respectivement sans) revenu. Il faut noter que l'état de santé n'est significatif que pour les entrées, mais demeure d'ampleur modeste.

Ces résultats nous conduisent à trois réflexions finales :

- Premièrement une partie non-négligeable des transitions restent inexpliquées à partir des événements disponibles dans l'enquête SRCV et que nous avons mobilisés ici : même en sommant les différents événements statistiquement significatifs, c'est-à-dire en faisant l'hypothèse irréaliste qu'ils ne se cumulent pas, au moins un tiers des transitions d'entrée dans la pauvreté ne sont pas liés aux événements considérés ici, et encore plus pour les sorties. Ceci suggère la nécessité de poursuivre les investigations pour mieux comprendre ces transitions.
- Deuxièmement, il est dommage que des croisements plus approfondis, par exemple l'hypothèse d'effets distincts des séparations conjugales pour les hommes ou pour les femmes (Bessière, Gollac, 2020), soient difficiles à trancher ici du fait de la restriction des effectifs pourtant importants de l'enquête SRCV aux personnes touchées à un moment ou à un autre par la pauvreté.
- Dernièrement, on peut s'interroger sur le pas de temps d'une année qu'impose l'enquête SRCV pour la mesure des revenus : des enquêtes de terrain (Le Méner, dir., 2016) suggèrent que ce pas de temps n'est pas vraiment le plus approprié pour les personnes pauvres dont les trajectoires ont un caractère fragmenté, et des évolutions annuelles masquent probablement des évolutions mensuelles ou trimestrielles que la mesure considérée ici a tendance à lisser (par exemple la baisse des revenus salariaux qui peut être liée à différentes raisons : perte ou changement d'emploi, passages à temps partiel, à l'indépendance, baisse du salaire proprement dit, ...).

Figure 17 : Les entrées dans la pauvreté selon les classes et différents événements

			Entrées - ensemble			Entrées - classe 1 - pauvreté transitoire			Entrées - classe 5 - entrées		
			Champ spécifié en ligne	Ensemble du champ	Significativité du Chi-2	Champ spécifié en ligne	Ensemble du champ	Significativité du Chi-2	Champ spécifié en ligne	Ensemble du champ	Significativité du Chi-2
Événements familiaux	Séparation	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une séparation	2,5%	1,0%	<1%			n.s.			n.s.
		Parmi ceux qui ont connu une séparation, ... % sont entrés dans la pauvreté	10,4%	4,0%							
	Départ d'enfant du ménage	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concomitamment	4,5%	3,6%	6,7%			n.s.	3,5%	2,4%	12,0%

	ment un départ d'enfant(s) du ménage									
	Parmi ceux qui ont connu un départ d'enfant(s) du ménage, ... % sont entrés dans la pauvreté	5,0%	4,0%					59,0%	39,9%	
Départ de personne(s) sans revenu	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concommitemment le départ de personne(s) sans revenu	1,2%	0,6%	2,7%			n.s.			n.s.
	Parmi ceux qui ont connu le départ de personne(s) sans revenu, ... % sont entrés dans la pauvreté	7,6%	4,0%							
Départ de personne(s) avec revenu	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concommitemment un départ de personne(s) avec revenu	0,3%	0,1%	5,3%			n.s.			n.s.
	Parmi ceux qui ont connu un départ de personne(s) avec revenu, ... % sont entrés dans la pauvreté	11,7%	4,0%							
Retour d'enfant(s) dans le ménage	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concommitemment un retour d'enfant(s) dans le ménage	2,7%	1,5%	<1%			n.s.			n.s.

		Parmi ceux qui ont connu un retour d'enfant(s) dans le ménage, ... % sont entrés dans la pauvreté	7,3%	4,0%							
	Arrivée de personne(s) sans revenu	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une arrivée de personne(s) sans revenu	3,4%	2,2%	<1%			n.s.			n.s.
		Parmi ceux qui ont connu une arrivée de personne(s) sans revenu ... % sont entrés dans la pauvreté	6,2%	4,0%							
Evenements connus par ego	Transition d'ego d'un emploi à temps plein au chômage ou au foyer	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une transition d'un emploi à temps plein au chômage ou au foyer	4,5%	1,3%	<1%	5,3%	2,4%	<1%			n.s.
		Parmi ceux qui ont connu une transition d'un emploi à temps plein au chômage ou au foyer ... % sont entrés dans la pauvreté	14,4%	4,0%		29,0%	13,0%				
	Transition d'ego d'un emploi à temps plein à la retraite	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une transition d'un emploi à temps plein à la retraite			n.s.	0,8%	0,4%	11,0%			n.s.

		Parmi ceux qui ont connu une transition d'un emploi à temps plein à la retraite, ... % sont entrés dans la pauvreté				22,0%	13,0%				
Transition d'ego de bonne à mauvaise santé		Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une dégradation de leur état de santé	5,1%	3,4%	<1%			n.s.			n.s.
		Parmi ceux qui ont connu une dégradation de leur état de santé, ... % sont entrés dans la pauvreté	6,1%	4,0%							
Baisse des revenus salariaux annuels d'ego (quelles qu'en soient les raisons)		Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une baisse de leurs revenus salariaux	25,0%	21,5%	<1%	26,3%	21,3%	2,0%	22,5%	18,3%	9,0%
		Parmi ceux qui ont connu une baisse de leurs revenus salariaux, ... % sont entrés dans la pauvreté	4,7%	4,0%		15,9%	12,9%		49,4%	40,2%	
Intensité laborieuse à l'échelle du foyer	Hausse du chômage ou foyer	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une hausse du chômage ou du foyer dans leur ménage	18,3%	7,5%	<1%	17,6%	12,0%	<1%			n.s.
		Parmi ceux qui ont connu une hausse du chômage ou	9,9%	4,0%		19,0%	12,9%				

	du foyer dans leur ménage, ... % sont entrés dans la pauvreté									
Baisse du ratio temps plein	Parmi ceux qui sont entrés dans la pauvreté, ... % ont connu concomitamment une baisse de l'emploi à temps plein dans leur ménage	26,0%	13,6%	<1%	30,0%	16,0%	<1%	28,0%	21,0%	<1%
	Parmi ceux qui ont connu une baisse de l'emploi à temps plein dans leur ménage, ... % sont entrés dans la pauvreté	7,8%	4,0%		24,2%	12,9%		53,5%	40,2%	

Lecture : symétriquement identique à la Figure 16. Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

4^{ème} partie | Cerner des conséquences de la pauvreté durable ?

Les effets de risques sociaux tels que l'expérience du chômage, d'un accident de santé, ou de la pauvreté ont donné lieu à une ample littérature, que nous ne reprendrons pas ici dont un résultat commun est de montrer que ces événements ont des conséquences bien au-delà de la seule dimension économique de perte de revenus : ce sont notamment la vie familiale (rupture conjugale, éducation des enfants), la consommation (stupéfiants, alcoolisme), la santé et le bien-être (dépression), l'intégration sociale (participation associative, vote) qui peuvent être affectés. Cette perspective rejoint tout à fait l'analyse en termes de « rupture cumulative des liens sociaux » qu'avait pu développer Serge Paugam (2006) dans le cas du chômage ou de la pauvreté (Paugam, 1991) : dans quelle mesure la pauvreté économique durable que nous avons pu observer est-elle susceptible d'avoir des effets sociaux pour les personnes concernées ?

D'un point de vue méthodologique et empirique, répondre à cette question n'est néanmoins pas évident et la présente étude est inévitablement confrontée à des écueils classiques.

D'une part, beaucoup d'études se heurtent au fait qu'un phénomène tel que la pauvreté revêt en réalité des configurations diverses. Par conséquent, il est difficile d'inférer des liens causaux univoques, d'où l'idée d'observer des relations plus circonstanciées et rapportées ici aux classes de trajectoires identifiées plus haut.

D'autre part, il faut disposer d'observations étalées dans le temps pour être en mesure d'observer des évolutions. Or l'enquête SRCV, si elle documente abondamment les revenus des ménages, est beaucoup moins riche en matière de faits sociaux susceptibles d'être affectés par la pauvreté durable ou de renseigner les manières dont les personnes concernées y font face. Plus exactement, elle dispose certes d'une large palette d'indicateurs disponibles dans ses modules annuels : participation associative, surendettement et exclusion financière, conditions de logement, privations matérielles, partage des ressources au sein du ménage, aspects subjectifs de la qualité de vie, etc. Mais le problème est qu'on ne dispose pas de ces informations de manière longitudinale puisqu'elles sont renseignées de manière ponctuelle, lors de l'ajout en collaboration avec Eurostat de modules spécifiques au tronc commun du questionnaire. Ces modules sont utiles pour travailler sur une année donnée, donner des ordres de grandeurs de ces phénomènes, analyser leurs déterminants sociaux, mais cela rend impossible l'observation d'évolutions qui pourraient être mises en relation avec les classes de trajectoires de neuf années précédemment examinées. Néanmoins, **il existe quelques indicateurs disponibles sur l'ensemble des années qui permettent de formuler des hypothèses.**

- Le premier ensemble concerne les privations (ou restrictions) au travers des indicateurs de conditions de vie, qui sont bien renseignés chaque année dans l'enquête SRCV et donnent lieu à l'indicateur synthétique de pauvreté en conditions de vie [Graphique 1]. D'une part cet angle est complémentaire dans l'articulation entre pauvreté monétaire ou en conditions de vie puisque nous avons jusqu'ici plutôt mobilisé la première. D'autre part, il permet de tester empiriquement l'hypothèse d'une dégradation des conditions de vie ressenties au fur et à mesure que la durée passée dans la pauvreté s'allonge, dans la lignée des logiques processuelles et cumulatives mises en avant par Robert Castel ou Serge Paugam.

Ce phénomène est susceptible de toucher spécifiquement les classes 2 à 4 qui sont dans une pauvreté chronique. Nous avons espéré étendre ce raisonnement à d'autres indicateurs de conditions de vie qui ne sont pas dans l'indicateur synthétique (par exemple la capacité à se payer une paire de chaussures, ou l'exclusion bancaire), mais ils ne sont hélas pas disponibles de manière diachronique, ou alors pas à des intervalles de neuf années : soit ces questions ont été passées à quelques années d'intervalle, ce qui rend difficile leur utilisation eu égard à nos classes de trajectoires qui se basent sur neuf années, soit elles ne sont disponibles qu'à des intervalles plus longs (dix années et plus), soit elles sont grevées par de trop nombreuses valeurs manquantes (cas des chaussures en 2009 et 2017 par exemple, plus de 30% de non-réponse).

- Un second indicateur concerne l'accès aux aides sociales et en l'occurrence au RSA, ce qui rejoint un questionnement déjà soulevé par Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon (2020) quant au périmètre de la pauvreté dans un contexte de possibles non-recours (Warin, 2016).
- Enfin, un dernier indicateur pertinent et documenté par l'enquête est l'état de santé général tel que déclaré par la personne interrogée. Il permet de revenir donc sur cette hypothèse classique d'un lien entre dégradation du niveau de vie et de la santé, sur lequel nous avons déjà présenté de premiers éléments au moment d'étudier les transitions vers et hors de la pauvreté.

Ce dernier cas nous rappelle qu'il est en toute rigueur difficile d'identifier des liens de causalité, du fait qu'il existe d'éventuels facteurs inobservables mais corrélés à la pauvreté et à ses conséquences sociales, de sorte que des causalités inverses sont toujours possibles. Toutefois l'enchaînement chronologique rend celles-ci peu vraisemblables, et donne une indication sur une potentielle causalité.

La Figure 18 compare les fréquences de ces phénomènes lors de la première et neuvième année pour chacune des classes de trajectoires, ce qui délivre plusieurs résultats :

- ➔ **D’abord, cela confirme que les individus des classes 1 (pauvreté transitoire) et 6 (sorties de la pauvreté) ne connaissent pas de dégradation de leurs conditions de vie. Au contraire, les parts des individus de ces deux classes qui sortent de la pauvreté en conditions de vie entre les deux dates augmentent de respectivement 10% et 19%, laissant moins de respectivement 15% et 25% d’entre eux dans une situation de pauvreté en conditions de vie à la fin de leur trajectoire.** Les individus de la classe 2 suivent une évolution similaire (recul de 8% des pauvres en conditions de vie), même s’ils restent plus touchés : la pauvreté monétaire durable entre 50% et 60% ne semblent étonnamment pas s’accompagner d’une dégradation notoire des conditions de vie. En revanche, les niveaux de difficultés dans les classes restantes restent similaires sur la période, sans pour autant augmenter.
- ➔ **Deuxièmement, l’état de santé des individus suivis au cours de ces neuf années ne se dégrade pas notablement puisque la part de personnes faisant état d’une « mauvaise ou très mauvaise » santé générale ne passe que de 10% à 13%, ce qui semble une évolution admissible compte tenu de potentiels effets de vieillissement.** Néanmoins, aucune classe ne connaît d’évolution particulière, mais la classe 4 de pauvreté extrême inférieure à 40% de la médiane reste la plus touchée par les problèmes de santé (à hauteur de 18%).
- ➔ **Enfin, la part d’allocataires du RSA corrobore ce qu’on attendait : elle augmente dans les classes 3 et 4 les plus durablement et profondément pauvres, ainsi que dans la classe 5 de trajectoires d’entrées durables dans la pauvreté.** Ces constats confortent l’idée selon laquelle au moins une partie de ces individus connaissent des logiques de « trappe à pauvreté » et deviennent de plus en plus dépendants de l’assistance, ainsi que l’avait montré Serge Paugam (1991).

Figure 18 : Évolution des situations au début et en fin de trajectoire

		Classe 1 - Transitoire	Classe 2 - Chronique de 50 à 60%	Classe 3 - Chronique 40-50%	Classe 4 - Chronique <40%	Classe 5 - Entrées	Classe 6 - Sorties	Ensemble
Hors de la pauvreté en condition de vie	Début de trajectoire	76%	60%	60%	53%	74%	57%	70%
	Fin de trajectoire	87%	68%	62%	53%	76%	76%	79%
Etat de santé mauvais ou très mauvais	Début de trajectoire	8%	13%	13%	18%	11%	11%	10%
	Fin de trajectoire	12%	15%	16%	18%	15%	13%	13%
RSA	Début de trajectoire	5%	13%	18%	23%	3%	19%	9%
	Fin de trajectoire	7%	16%	27%	41%	14%	20%	13%

Lecture : Parmi les individus de la classe 1 de pauvreté transitoire, 87% ne sont pas pauvres en conditions de vie à la fin de leur trajectoire contre 76% au début.

Champ : Ensemble des individus ayant connu au moins une année de pauvreté monétaire à 60% du revenu médian.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - volet longitudinal individuel 9 années, 2005-2013, ..., 2011-2019.

5^{ème} partie | Éléments de comparaisons avec les dynamiques de pauvreté au niveau européen

Cette dernière partie compare la situation française à d'autres pays européens. Ceux-ci, on le sait, présentent une certaine diversité en termes de structures socio-démographiques de la population (âge, niveaux d'éducation, ...), de niveaux d'inégalités de revenus et de conditions de vie¹⁵, et de systèmes d'État-providence (Esping-Andersen, 1990). Ce constat vaut *a fortiori* pour l'Union Européenne à 27 pays¹⁶ telle qu'elle existe aujourd'hui. Du point de vue de la pauvreté dynamique, comment se situe la situation française par rapport aux autres pays européens ? L'objectif ici est donc moins de présenter un tableau exhaustif et détaillé de l'hétérogénéité des situations en Europe que de situer l'étude du cas français qui précède dans un ensemble plus large de situations nationales.

Pour cela, nous avons étendu l'étude empirique du panel français SRCV à son parent européen, soit le versant longitudinal de l'enquête EU-SILC. Celle-ci est en réalité commanditée par Eurostat aux instituts statistiques nationaux, et SRCV en constitue donc la déclinaison française. L'échantillonnage, les variables (dont des modules passés lors de certaines années spécifiques), et la structure des données sont donc *a priori* les mêmes d'un pays à un autre. En pratique, il existe une foule d'exceptions et de particularités nationales qui ont rendu l'exploitation d'EU-SILC beaucoup plus difficile que ce qui avait été anticipé. Par exemple, un premier contraste notable entre les données françaises et celles des autres pays est que pour les premières le panel s'étend sur neuf années tandis que pour les seconds il ne va que jusqu'à quatre ans, ce qui nous a contraint à nous caler sur cette durée restreinte. Celle-ci rend moins pertinente une analyse de trajectoires comme nous l'avons réalisées pour le cas français, et nous a amenés à mobiliser plutôt les notions de pauvreté transitoire / récurrente / persistante. De même, un changement tel que celui qu'a connu la France pour la mesure des revenus en 2008 (passage du déclaratif à un appariement administratif) est susceptible d'avoir eu lieu dans d'autres pays également : ce type de changements doit donc inciter à la plus grande prudence, tant leurs effets sont ici fondus dans la masse de pays. Nous avons répliqué l'analyse de la fluidité des déciles de revenus pour plusieurs pays européens (Annexe, Figure 23), et celle-ci tend à décroître sur la période 2004 et 2019, sans pour autant que les écarts soient considérables ou complètement concordants.

A contrario, certaines variables de l'enquête SRCV, telles que typiquement les changements de composition du ménage et leurs raisons que nous avons largement exploités plus haut en tant que facteurs de transition dans ou hors de la pauvreté, sont indisponibles à l'échelle européenne. Un deuxième point d'achoppement est la disponibilité des données entre 2004 et 2019, et ce à plusieurs égards. Certains pays ne sont rentrés dans l'Union Européenne qu'après 2004 (par exemple la Roumanie et la Bulgarie en 2007, la Croatie à partir de 2013), d'où parfois l'absence de données pour les années antérieures¹⁷. En fin de période, l'année 2019 n'est toujours pas disponible au moment de la rédaction de ce rapport, comme c'est le cas pour le Royaume-Uni. De manière similaire, il faut noter que, cette fois pour l'intégralité de la période, nous n'avons pas pu prendre en compte l'Allemagne, ce pays ayant purement et simplement refusé de verser

¹⁵ Voir à ce sujet les régulières contributions d'Eurostat ou de l'OCDE sur ces enjeux.

¹⁶ Pour rappel, il s'agit de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède. A cela s'ajoutait jusqu'en 2020 (Brexit) le Royaume-Uni (Union Européenne à 28 pays).

¹⁷ Certains pays participent à l'enquête SILC dès avant leur entrée dans l'UE.

le volet longitudinal de l'enquête – ce qui est bien dommage car cela aurait été un point de comparaison intéressant par rapport au cas français. Enfin, sur un plan plus technique, les mêmes réserves liées au caractère longitudinal des données (attrition, caractère sélectif de celle-ci) que celles évoquées précédemment s'appliquent à l'échelle européenne, sans compter qu'elles varient assez largement d'un pays à un autre selon les manières dont l'enquête a été réalisée des points de vue de l'échantillonnage, du mode de passation, du nombre de relances, etc.

Variabilité européenne du lien entre pauvreté en coupe et longitudinale

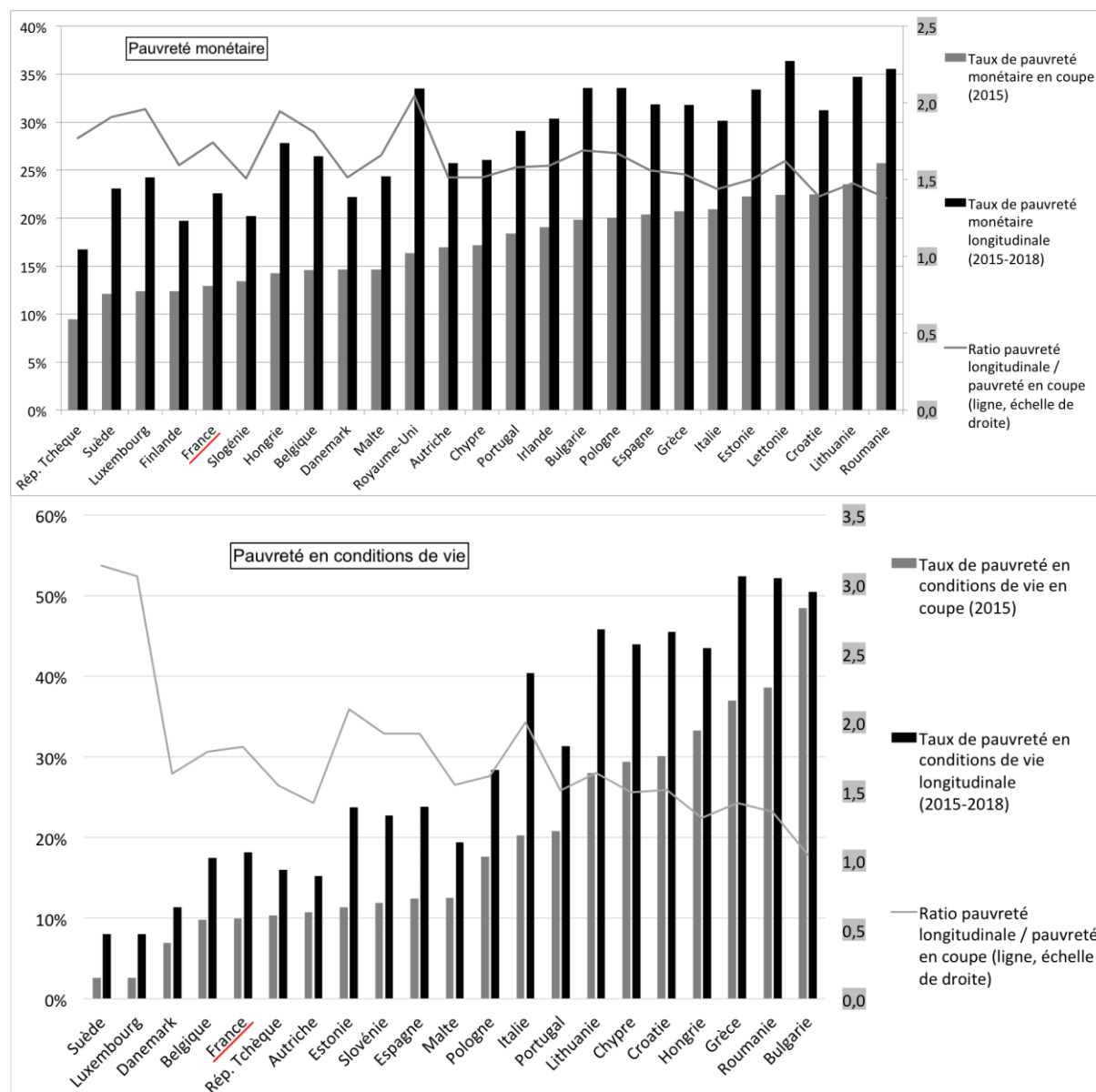
Dans un premier temps, nous considérons le rapport entre taux de pauvreté en coupe et longitudinal, ce dernier étant défini comme le fait de connaître au moins une année de pauvreté au cours des quatre années d'enquête. La Figure 19 présente sur ce point un état des lieux de la situation dans différents pays européens, ce qui permet d'opérer plusieurs constats et d'inscrire la situation dans une perspective plus large. Nous avons considéré pour la période allant de 2015 à 2018 de manière à d'une part disposer des données pour le plus de pays possible, et à d'autre part considérer une période récente.

En premier lieu, **en coupe et sur cette période c'est l'incidence de la pauvreté en conditions de vie qui varie le plus à l'échelle européenne**, allant de taux résiduel (inférieur à 5%) dans des pays à haut niveau de vie tels que la Suède ou le Luxembourg à un pic de 40% en Bulgarie, suivie à plus de 30% par des pays d'Europe de l'Est comme la Roumanie, la Hongrie, la Croatie, mais aussi par un pays comme la Grèce. La France fait plutôt partie des pays les mieux dotés de ce point de vue, avec un taux autour de 10%. Les taux de pauvreté monétaire en coupe s'échelonnent plus graduellement et avec moins d'écart, d'environ 10% en République Tchèque à 25% en Roumanie. Là encore la France apparaît en relative bonne position à l'échelle européenne par rapport à ces pays ayant un PIB par habitant moins élevé et des systèmes d'Etat-Providence moins développés. Nous retrouvons donc ici la diversité évoquée plus haut, et déjà documentée par ailleurs.

Deuxièmement, **dans tous les pays et qu'il s'agisse de la pauvreté monétaire ou en conditions de vie, le taux longitudinal est plus élevé que le taux en coupe**, ce qui résulte d'un effet mécanique lié à une observation de la situation des individus sur plusieurs années plutôt que sur une seule (cf. *supra*). A un horizon de quatre années tel que nous le considérons ici, le ratio entre les deux taux tourne approximativement autour de 1,5, mais il est très intéressant de noter qu'en réalité il fluctue sensiblement autour de cette moyenne. **En effet, globalement et malgré là encore de sensibles exceptions, on peut observer que ce ratio est plus élevé pour les pays ayant les taux de pauvreté en coupe les plus faibles tandis qu'à l'inverse il tend à décliner pour les pays avec les taux les plus élevés.** Ce constat vaut pour la pauvreté monétaire comme celle en conditions de vie. Comment l'interpréter ? Cela demanderait d'autres investigations, mais on peut formuler l'hypothèse suivante : dans les pays à taux de pauvreté relativement faibles, celle-ci s'accompagne relativement moins souvent de trajectoires de pauvreté récurrente ou persistante que ce n'est le cas dans les pays à forts taux de pauvreté, où l'expérience de celle-ci est proportionnellement beaucoup plus synonyme d'entrées durables dans la pauvreté et de difficultés plus importantes pour en sortir. Cela s'expliquerait notamment par l'existence d'un système d'Etat-Providence développé. **La France est dans une position relativement favorable, avec un ratio d'environ 1,7 entre le taux de pauvreté longitudinal à quatre ans et celui en coupe**, tout comme des pays nordiques (Suède, Finlande, et dans une moindre mesure Danemark) ou

des pays limitrophes (Luxembourg, Belgique)¹⁸. A l'inverse, dans des pays d'Europe de l'Est comme en Bulgarie, Roumanie, Hongrie, l'écart entre pauvreté en coupe et longitudinale est beaucoup plus faible, ce qui laisse à penser à une concentration de la pauvreté sur certaines franges de la population qui sont plus durablement touchées. Pour prolonger cette hypothèse, nous allons maintenant nous intéresser à la répartition, au sein des personnes connaissant au moins une année de pauvreté, entre pauvretés transitoire, récurrente, et persistante.

Figure 19 : Taux de pauvreté monétaire en coupe et en longitudinal



Lecture : Au Luxembourg en 2015, le taux de pauvreté monétaire à 60% du revenu disponible médian est de 12% tandis que la part d'individus touchés par au moins une année de pauvreté sur la période 2015-2018 (pauvreté longitudinale) est de 24%, soit le double de celui en coupe (ligne en grisé, échelle de droite).

Champ : Ensemble des individus de plus de 18 ans au début de leur trajectoire et hors attrition.

Source : Instituts statistiques nationaux, enquête EU-SILC 2015-2018.

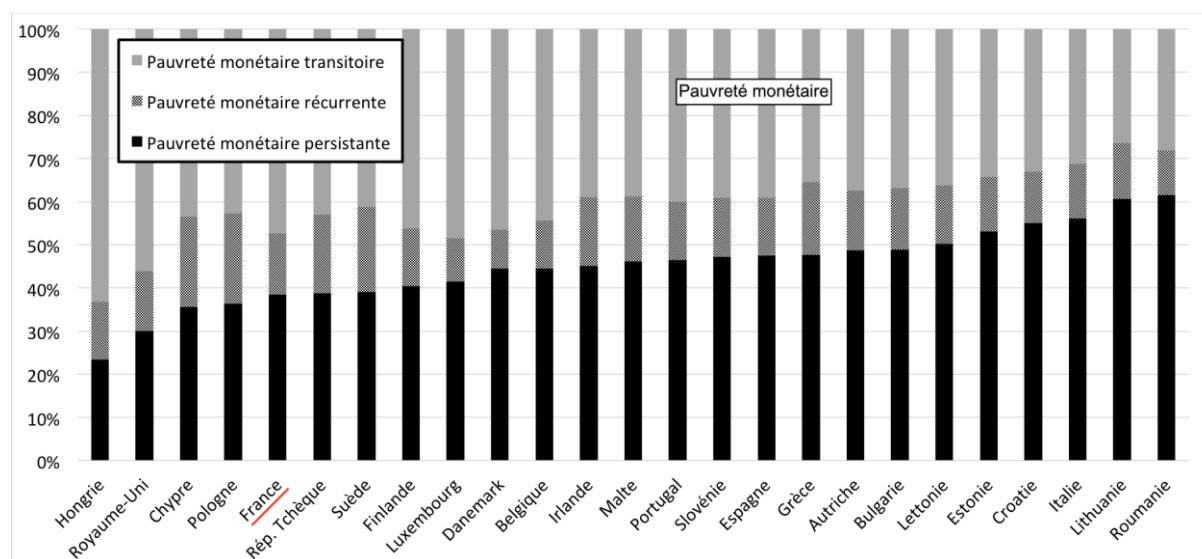
¹⁸ La République Tchèque occupe une position étonnante en ce qui concerne la pauvreté monétaire, mais cela tient potentiellement à une question de données.

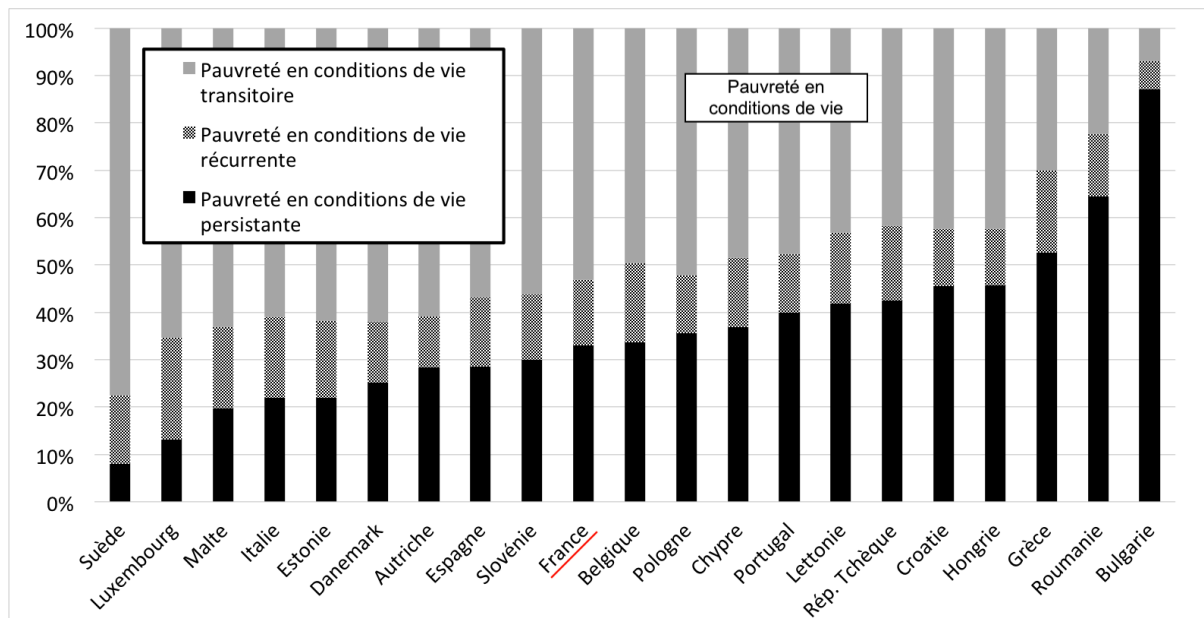
Variabilité européenne de la répartition entre pauvretés transitoires, récurrente, et persistante

Étant donné que l'horizon de quatre années dont nous disposons ici rend moins intéressante la réalisation d'analyses de trajectoires comme nous avons pu les réaliser à neuf années en France, nous reprenons directement la distinction entre pauvretés transitoire, récurrente, et persistante, telle qu'elle a déjà été définie dans la littérature : la première concerne les individus qui n'ont connu sur la période des quatre ans qu'une année de pauvreté ou deux non-consécutives, la seconde s'applique à ceux qui ont connu deux années consécutives, et la troisième caractérise ceux qui ont connu trois ou quatre années de pauvreté. La Figure 20 présente la répartition qui résulte de cette catégorisation pour la même période (2015-2018) et pour les individus ayant connu au moins une année de pauvreté sur les quatre (pauvreté longitudinale).

Elle corrobore plutôt l'hypothèse d'un lien entre caractère persistant de la pauvreté et niveau de la pauvreté en coupe : l'ordre des pays classés selon la part de la pauvreté persistante est globalement le même que celui observé dans la Figure 19. Néanmoins, plusieurs contre-exemples inattendus viennent nuancer cette relation. C'est par exemple le cas de la Hongrie dont la pauvreté monétaire persistante s'avère très faible, mais ce pays connaît également un fort contraste entre la mesure de la pauvreté en termes monétaires ou en conditions de vie. À l'inverse, un pays comme l'Italie connaît une pauvreté monétaire persistante très élevée, venant juste derrière la Roumanie et la Lituanie : dans ces pays, près de 60% des personnes touchées par la pauvreté au moins une année l'ont été pendant en fait trois ou quatre ans. Il faut noter que là encore la France se situe à une place intermédiaire : si elle se situe au cinquième rang des pays avec le plus faible taux de pauvreté monétaire persistante (derrière la Hongrie, le Royaume-Uni, Chypre, et la Pologne), elle est vraiment dans la moyenne pour la pauvreté en conditions de vie. Pour ce dernier, il faut noter que plus de 30% des personnes touchées par la pauvreté en conditions de vie au moins une année l'ont été pendant en fait trois ou quatre ans, ce qui apparaît tout de même considérable et confirme l'existence d'une sorte de trappe à pauvreté durable pour certaines franges de la population.

Figure 20 : Répartition entre pauvretés transitoire, récurrente, et persistante





Lecture : Entre 2015 et 2018, parmi les Suédois ayant connu au moins une année de pauvreté en condition de vie, 8% ont été dans des situations de pauvreté en conditions de vie persistante (une année de pauvreté ou deux non-consécutives sur les quatre ans), 14% de pauvreté récurrente (deux années consécutives sur les quatre ans), et 78% de pauvreté persistante (trois ou quatre années de pauvreté).

Champ : Ensemble des individus de plus de 18 ans au début de leur trajectoire et hors attrition.

Source : Instituts statistiques nationaux, enquête EU-SILC 2015-2018.

Pour synthétiser cette exploration de la situation européenne, **il faut d'abord noter la position relativement avantageuse de la France par rapport au reste de l'Europe**, et en particulier les pays Baltes ou d'Europe de l'Est. Toutefois, ce constat est difficile à interpréter de manière univoque, car il entre-mêle des facteurs aussi divers que la structure du marché du travail et de ses régulations, le développement et l'efficacité de l'État-Providence, ou tout simplement des écarts persistants de niveaux de richesse et d'inégalités socio-économiques d'un pays à l'autre au sein de l'Union Européenne. Même géographiquement proches et dorénavant liés sur un plan politique, sur le plan socio-économique ces pays conservent leurs particularités.

Tous ces paramètres sont donc susceptibles d'induire des effets de structure qui complexifie l'analyse des différences que nous avons observées. Du reste, la mesure de la pauvreté en conditions de vie est ainsi particulièrement sensible à ces différences de niveaux de vie entre pays, a fortiori lorsqu'elle est considérée sur une période d'une quinzaine d'année (2004-2019). Expliquer cette situation impliquerait donc des investigations supplémentaires pour identifier les mécanismes sous-jacents.

Conclusion

Cette étude sur les trajectoires de pauvreté permet finalement de distinguer et hiérarchiser les situations de pauvreté en fonction de leur durée et d'analyser les facteurs qui s'y rattachent, comme les déterminants sociaux ou les événements biographiques. De l'examen approfondi réalisé sur une période longue, observe-t-on une majorité de situation de pauvreté conjoncturelle ou au contraire plus structurelle ?

Le résultat le plus frappant est que, parmi les personnes connaissant au moins un épisode de pauvreté lors des neuf années de suivi, environ un tiers ne le sont que pour une année et demi en moyenne. Ce constat interroge les politiques sociales en la matière, sachant que cette part diminue en coupe et attire l'attention sur cette part non-négligeable de pauvreté transitoire qui est moins l'objet de politiques publiques alors qu'elle a probablement des incidences socio-politiques, soulevées notamment à l'occasion des gilets jaunes.

Il apparaît donc clairement que la pauvreté contemporaine des deux dernières décennies en France ne peut pas se résumer aux formes les plus critiques sur lesquelles l'accent a été mis dans les années 1980 et 1990, ou lors de périodes de crises comme celles de 2008 ou actuellement suite à l'épidémie de Covid-19. La précarisation du marché du travail et les évolutions de la composition des ménages donnent plutôt lieu à un dégradé de situations, parfois rattachées à des configurations particulières comme dans le cas des « petites retraites » ou de la pauvreté étudiante.

L'analyse longitudinale de la pauvreté vient ainsi utilement compléter l'approche en coupe, en donnant à voir le périmètre plus large du halo de pauvreté. De futures avancées en ce sens consisteraient à exploiter des panels d'encore plus longue durée, comme l'Échantillon démographique permanent permettra probablement de le faire à l'avenir, à mieux modéliser les liens entre trajectoires d'activité et de pauvreté, et à affiner pour cette dernière le pas de temps annuel que nous avons été contraints d'utiliser ici.

Il serait également utile de poursuivre des enquêtes de budget permettant de mieux articuler modes de vie et budget familial (en particulier le logement) pour comprendre les transitions vers et hors de la pauvreté.

Annexes

1 - Explication méthodologique : mise en œuvre de l'analyse de séquences par méthode d'appariement optimal (MAO)

2 – Figures

3 – Bibliographie

1 - Explication méthodologique : mise en œuvre de l'analyse de séquences par méthode d'appariement optimal (MAO)

Cette méthode, introduite en sciences sociales par Andrew Abbott (Abbott et Tsay, 2000 ; Lesnard, 2012 ; Robette, 2012), a dorénavant fait l'objet de nombreuses applications. **Elle procède par comparaison des structures des trajectoires et construit une typologie à partir des mesures de distance entre chacune d'elles.** Ces classes indiquent des configurations, dont il s'agit ensuite de décrire les caractéristiques, du point de vue de leur succession d'états et des caractéristiques des individus les ayant vécues.

Tout l'intérêt de la MAO est de fournir un bon résumé de l'information complexe contenue dans des trajectoires, information qu'il est ensuite nécessaire de croiser avec d'autres afin de les caractériser sociologiquement. Son avantage est double :

- D'une part **elle permet d'analyser la potentielle répétition de la pauvreté,** alors que d'autres méthodes telles que les modèles de durée ne permettent pas de traiter d'événements répétés. C'est d'ailleurs sur cette difficulté qu'avaient buté les travaux fondateurs de Bane et Ellwood (1986) en matière d'étude dynamique de la pauvreté, en prenant insuffisamment en compte leur possible récurrence.
- D'autre part, **cette méthode permet de considérer différents états, et en l'occurrence différents niveaux de pauvreté :** cela est utile pour jauger empiriquement des effets de seuil et tester l'hypothèse d'un lien entre durée et niveau de pauvreté (voir *supra*).

Concrètement, la méthode d'appariement optimal calcule la distance entre chaque trajectoire (ou séquence) prise deux à deux. Cette distance est définie comme le nombre d'opérations élémentaires (insertion, suppression ou substitution d'états) nécessaires pour transformer une séquence en une autre. Chacune de ces opérations est dotée d'un coût, et la distance entre les deux séquences est définie comme le coût minimal de passage d'une séquence à l'autre.

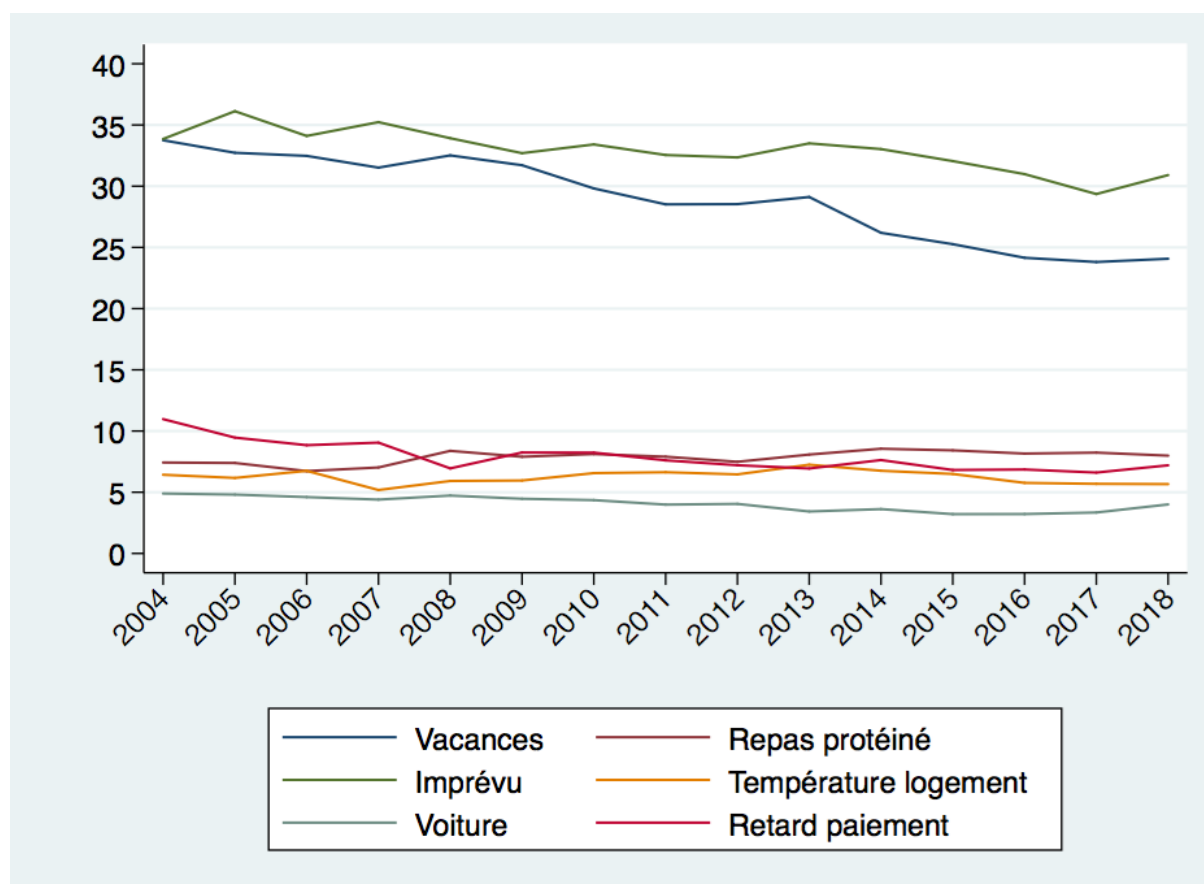
La définition des coûts est ainsi susceptible d'influer sur la distance entre les séquences et donc *in fine* sur les résultats obtenus. Cependant, on s'accorde généralement sur le fait que les paramètres de définition des coûts ne modifient que marginalement les résultats (Robette, *ibid.*). **De manière classique, nous avons choisi de fixer le coût des opérations d'insertion/suppression à un niveau standard de 1,** et de calculer les coûts de substitution à partir de la matrice des taux de transition entre états, réellement observés dans l'échantillon : plus une transition entre deux états est rare, plus le coût de substitution entre eux est élevé. Il en résulte une matrice symétrique des coûts de distance entre chaque trajectoire, à laquelle une classification ascendante hiérarchique (CAH) peut être appliquée.

Concernant le nombre de classes retenues, tout dépend de l'arbitrage opéré entre description synthétique ou plus détaillée : en l'occurrence le graphique des sauts d'inertie [Annexe, Figure 22] suggère qu'en suivant le « critère du coude » un compromis judicieux (maximisation de l'inertie interclasse, minimisation de celle intraclasse) est de couper à 6 classes qui peuvent être graphiquement représentées [Figure 12] avant d'être décrites numériquement (Annexe, Figure 15).

Chacune peut alors être caractérisée selon plusieurs paramètres intrinsèques : les états que connaissent les individus, la durée passée dans chacun d'eux, et leurs enchaînements. Ensuite elles peuvent aussi être décrites en fonction d'autres attributs des individus, permettant de mettre en relation leurs caractéristiques sociologiques avec les trajectoires qu'ils connaissent.

2 - Figures

Figure 21 : Évolution de différentes dimensions de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie parmi les ménages français, 2004-2018



Lecture : En 2005, environ 33% des ménages français disent ne pas pouvoir se payer une semaine annuelle de vacances en dehors de leur domicile.

Champ : Ensemble des individus.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2005-2018.

Figure 22 : Données numériques de la classification ascendante hiérarchique (CAH) et application du critère du « coude »

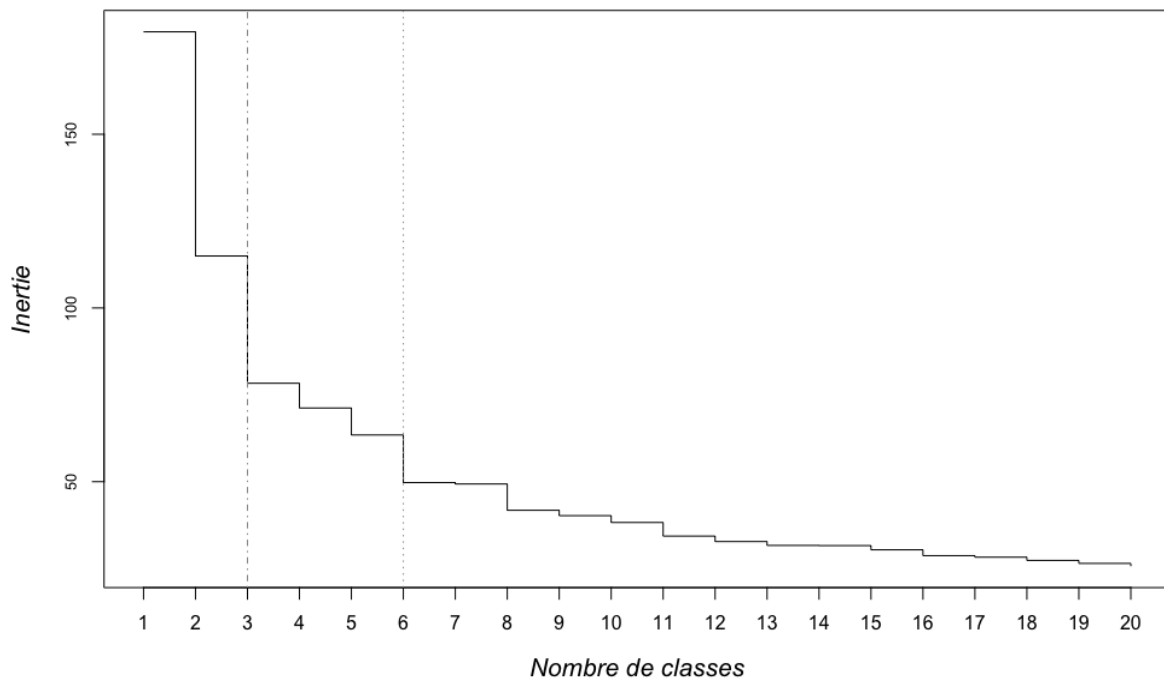
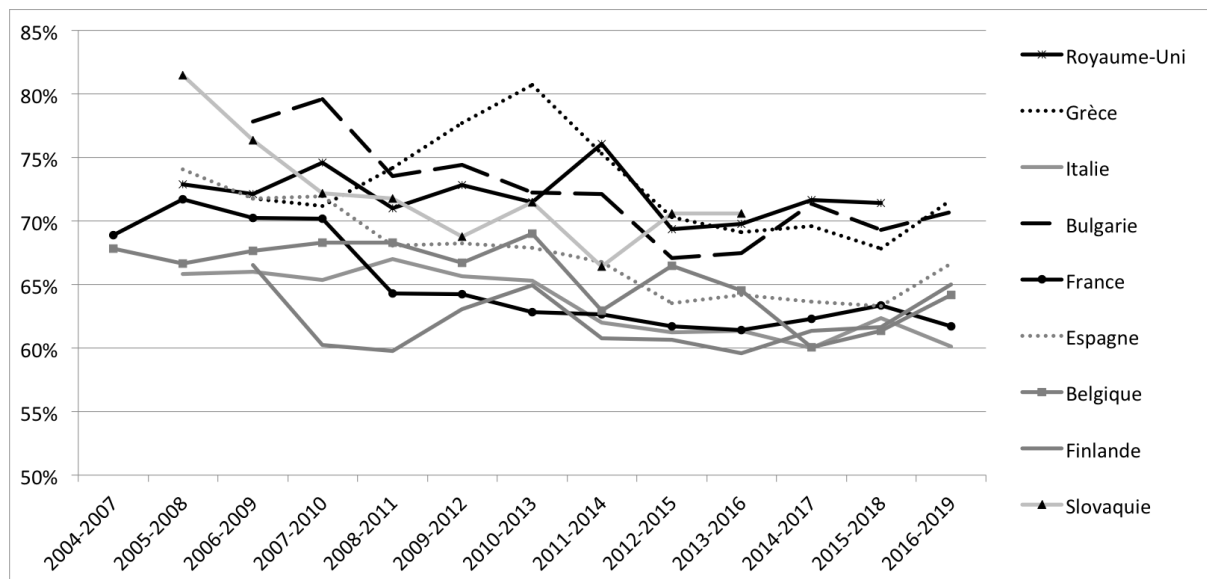


Figure 23 : Évolution de la fluidité des revenus pour différents pays européens, 2004-2019



Lecture : Parmi les Slovaques entrés dans le panel en 2005, plus de 80% ont changé de décile de revenus quatre ans plus tard.

Champ : Ensemble des individus de plus de 18 ans au début de leur trajectoire, hors attrition.

Source : Instituts statistiques nationaux, enquête EU-SILC 2004-2008, ..., 2016-2019.

3 - Bibliographie

- Abbott A., Tsay A. (2000), «Sequence analysis and optimal matching methods in sociology : Review and prospect», *Sociological methods et research*, vol. 29, n°1, p. 3-33.
- Accardo J., Albouy V. (2020), « La pauvreté en France en perspective longitudinale », Communication au séminaire de l'ONPES.
- Amable B. (2019), *Structural Crisis and Institutional Change in Modern Capitalism: French Capitalism in Transition*, Oxford University Press.
- Andriopoulou E., Tsakoglou P. (2016), «Mobility into and out of poverty in Europe in the 1990s and the Pre-crisis period : the role of Income, Demographic and Labour Market events», *IZA Paper*.
- Auzuret C. (2017), *Analyse des processus de sortie de la pauvreté*, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 578 pages.
- Bane MJ., Ellwood DT. (1986), «Slipping into and out of poverty: the dynamics of spells», *Journal of Human Resources* 21:1-23.
- Bessière C., Gollac S. (2020), *Le genre du capital*, Paris : La Découverte.
- Blasco J., Picard S. (2019), « Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France (1975-2016) », *Insee Références*.
- Blasco J., Gleizes F. (2019), « Qui est pauvre en Europe ? Deux figures différentes de la pauvreté, par l'approche monétaire ou par la privation matérielle et sociale », *INSEE Références*.
- Blavier P. (2017), *Les manifestations socio-économiques du chômage de masse et les réaménagements des budgets de ménage pour y faire face. Le cas de la crise en Espagne (2008-2015)*, Thèse de doctorat, EHESS-École d'économie de Paris.
- Brégeon P. (2013), *Parcours précaires. Enquête sur la jeunesse déqualifiée*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Burricand C., Lorgnet J-P. (2014), « L'attrition dans l'enquête SRCV : déterminants et effets sur la mesure des variables monétaires », *Économie et statistique*, N°469-470.
- Burricand C., Houdré C., Vallet L-A. (2014), « EU-SILC/SRCV, ambition et apport d'une approche longitudinale et transversale des revenus et des conditions de vie, en France et en Europe », *Économie et statistique*, N°469-470.
- Castel R. (2013), *Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris : Seuil.
- Chombart de Lauwe P-H. (1956), *La vie quotidienne des familles ouvrières : recherches sur les comportements sociaux de consommation*, Paris : éditions du CNRS, 307 pages.
- Dauphin L. (2009), « La qualité des données sur les revenus : enquête versus fichier administratif », Mémoire d'étude formation continue diplomante des attachés.
- Debels A., Vandecasteele L. (2008), «Time lag in annual household-based income measures :assessing and correcting the bias», *Review of Income and Wealth*, 54.
- Duvoux N., Papuchon A. (2018), « Qui se sent pauvre en France ? », *Revue française de sociologie*, Vol. 59, p. 607-647.
- Esping-Andersen G. (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton University Press.
- Fall M., Lorgnet J-P., Missègue N. (2010), « Trajectoires individuelles et pauvreté », INSEE Première.
- Ferrera M. (1996), « The 'Southern Model' of Welfare in Social Europe », *Journal of European Social policy*, Vol. 6.
- Garbinti B., Hicham A. (2019), « De la rupture conjugale à une éventuelle remise en couple : l'évolution des niveaux de vie des familles monoparentales entre 2010 et 2015 », *France Portrait social*.
- Giannitsis T., Zografakis S. (2015), « Greece : solidarity and adjustment in times of crisis », *IMK-Study*.

Godefroy P., Missègue N. (2012), « Pauvretés monétaire et en termes de condition de vie : sur cinq années, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté », *Les revenus et le patrimoine des ménages*.

Hacker J. S. (2019[2006]), *The great risk shift*, Oxford: Oxford University press.

Halbwachs M. (1933), *L'évolution des besoins de la classe ouvrière*, Paris : Félix Alcan.

Hugrée C. (2016), « Les sciences sociales face à la mobilité sociale », *Politix*, n°114, p. 47-72.

Labarthe J., Lelièvre M. (2014), « Les conditions de vie des personnes aux revenus modestes et leurs trajectoires de niveau de vie », *Etudes et statistiques*, DREES.

Larrimore J., Mortenson J., Splinter D. (2020), « Presence and persistence of poverty in U.S. tax data », *NBER Working Paper*, 40 pages.

Layte R., Maître B., Nolan B., T. Whelan C. T. (2001), « Persistent and consistent poverty in the 1994 and 1995 waves of the European Community household panel survey », *Review of Income and Wealth*, 47(4).

Lesnard L. (2014), « Using optimal matching analysis in Sociology: cost setting and sociology of time », *OSC Working paper*.

Le Méner E. (dir.) (2016), « Joindre les deux bouts », *Politique sociale et familiale*, n°123.

Le Play F. (1855), *Les Ouvriers européens, étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la méthode d'observation*, Paris, Imprimerie impériale.

Lollivier S., Verger D. (2005), « Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté », *Economie et statistique*, n°383-384.

Lollivier S., Verger D. (1998), « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Economie et statistique*, 308-310.

Martin H., Périer H. (2018), « Les échelles d'équivalence à l'épreuve des nouvelles configurations familiales », *Revue économique*, Vol. 69, p. 303-334.

Modigliani F. et Ando A. (1963), « The Life Cycle Hypothesis of Saving. Aggregated Implications and Test », *American economic review*, 53, 55-84.

Morduch J., Schneider R. (2017), *The Financial Diaries: How American Families cope in a world of Uncertainty*, Princeton: Princeton University Press.

Nivière D. (2001), « Négocier une statistique européenne: le cas de la pauvreté », *Genèses*, n°58, pp. 28-47.

Olm C. (2021), « Etude sur les dynamiques de pauvreté à partir de l'échantillon démographique permanent (EDP) », Séminaire ONPES.

Pan Ké Shon J-L. (2015), « Pourquoi l'indicateur de pauvreté en conditions de vie baisse malgré la crise ouverte en 2008 ? », Document de travail INSEE, 63 pages.

Paugam S. (2020), « Se sentir pauvre », *Revue française de sociologie*, Vol. 61, p. 281-292.

Paugam S. (2006), « L'épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux ? », *Revue européenne des sciences sociales*, 135, p. 11-27.

Paugam S. (1991), *La disqualification sociale*, Paris : Puf.

Perrin-Heredia A. (2010), *Logiques économiques et comptes domestiques en milieux populaires*, Thèse de doctorat, Université Reims Champagne-Ardenne.

Plault M. (2019), *Métamorphoses et permanences des parcours professionnels en France (1968-2018)*, Thèse de doctorat, Université Versailles St-Quentin-en-Yvelines.

Pollak C., Gazier B. (2009), « L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale : un survey de la littérature étrangère », *Document de travail*.

Pressman S. (2007), « The Decline of the Middle Class: an International Perspective », *Journal of Economic issues*, Vol. 41.

- Robette N. (2012), « Harpoon or Bait ? A Comparison of Various Metrics in Fishing for frequency Patterns », *Bulletin de méthodologie statistique*, 116, p. 5-24.
- Savage M., Callan T., Nolan B., Colgan B. (2019), «The great recession, austerity and inequality : lessons from Ireland», *Review of Income and Wealth*, Vol. 65(2), p. 312-336.
- Savage M. (2016), «Poorest made poorer? Decomposing income losses at the bottom of the income distribution during the Great Recession», *ESRI Working Paper n°528*.
- Simmel G. (1998 : 1918), *Les pauvres*, trad. De l'allemand par B. Chokrane, Paris : PUF.
- Smith N., Middleton S. (2007), «A review of poverty dynamics research in the UK», Joseph Rowntree foundation.
- Steele F., Goldstein H., Browne W. (2004), «A general multilevel multistate competing risks model for event history data, with an application to a study of contraceptive use dynamics», *Statistical modelling*, 4, p. 145-159.
- Vaalavuo M. (2015), «Poverty dynamics in Europe: from what to why», *Working paper*.
- Vandecasteele L., Debels A. (2007), «Attrition in panel data: the Effectiveness of Weighting», *European Sociological Review*, Vol. 23, n°1, p. 81-97.
- Vandecasteele L. (2009), «Poverty trajectories after risky life course events in different european welfare regimes», *European Societies*, 12(2), p. 257-278.
- Verger D. (2005), « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Économie et Statistique*, n° 383-384-385.
- Warin P. (2016), *Le non-recours aux politiques sociales*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Western B., Bloome D., Sosnaud B., Tach L. (2012), «Economic insecurity and social stratification», *Annual review of sociology*, Vol. 38: 341-359.

